

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es) /
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue /
Page de titre de la livraison
- Caption of issue /
Titre de départ de la livraison
- Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LES

PROVINCES DE QUEBEC ET DE MONTREAL

NOUVELLE SERIE

SOIXANTE-CINQUIÈME NUMÉRO

JUIN 1898



MONTREAL

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue Saint-Paul

1898

Permis d'imprimer :

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Archevêché de Montréal, 15 mai 1898.

CHRONIQUE DES MISSIONS

ABYSSINIE

Les missionnaires reçus par Ménélik. — Intéressantes visites. — Rêves d'avenir. — Le voyage des Russes.

LES Lazaristes partis de Djibouti, le 22 ou le 23 du mois de novembre, pour Harrar, y sont entrés le 8 décembre, à 10½ heures du matin, après avoir traversé d'immenses plaines brûlées par le soleil torride, sans verdure et sans êtres vivants, puis un massif montagneux planté de bananiers, de caféiers, d'arbres pareils aux chènes verts, tapissé de sorgho dans les régions inférieures, d'orge et de blé sur les cimes. Le 30 M. Coulbeaux et ses compagnons étaient devant Addis-Abeba.

* * *

L'accueil que Ménélik réservait aux voyageurs a été des plus aimables, meilleur même qu'on ne pouvait le supposer. Les Lazaristes sont officiellement autorisés à reprendre leurs maisons, de l'Agamié, les églises de Govaba, May-Brazio et Alitiena : toute permission leur est, de plus, accordée, d'ouvrir des établissements d'instruction, des orphelinats, de faire venir de France des Filles de la charité, de créer des écoles professionnelles et une imprimerie. M. Coulbeaux eut la bonne pensée de faciliter au négus les dispositions favorables en allant rendre visite, le lendemain de l'audience, aux deux évêques du Choa et du Tigré, en résidence à Addis-Abeba ; les deux dignitaires de l'Eglise éthiopienne

séparée le reçurent avec une courtoisie parfaite, et agréèrent formellement la réoccupation, par nos missionnaires, de leurs stations, et leurs projets d'avenir.

* *

En songeant aux intentions si libérales de Ménélik et à la hauteur de vue que révèle la manifestation de certaines pensées de Sa Majesté abyssinienne, nous nous rappelions la belle lettre que l'empereur d'Ethiopie adressa naguère au Souverain-Pontife Léon XIII, et les paroles avec lesquelles il accueillit Mgr Macaire, chargé par le Saint-Siège d'obtenir la mise en liberté des prisonniers italiens : " Le Pape est notre père à tous ; il a le droit de nous écrire et de nous exprimer tous ses désirs. " Nous nous demandions, en nous plaçant en face de ces souvenirs, si la Providence ne conduisait pas les événements de manière à préparer une entente entre le Saint-Siège et le souverain magnanime qui occupe aujourd'hui le trône impérial. Sous l'égide d'une loi de tolérance et de paix, soustraite, par son caractère bilatéral, aux impressions du moment, aux retours offensifs de la politique, les prêtres catholiques pourraient, confiants dans l'avenir que Ménélik aurait préparé, poursuivre leur mission de charité fraternelle, de concorde, d'union des esprits et des cœurs. L'Ethiopie est en voie de s'ouvrir à la civilisation européenne, une âme vraiment royale sait comprendre que les chemins de fer et les richesses matérielles ne suffisent pas à fonder la grandeur d'un peuple.

* *

Aux dernières nouvelles, les Lazaristes étaient encore à Addis-Abeba, mais ils se disposaient à partir pour le Tigré, sous peu de jours ; ils venaient d'être admis à la table de l'Etchégié, le ministre des affaires ecclésiastiques et grand maître des cérémonies. On attendait à la cour de Négus l'ar-

rivée des Russes que précédait une réputation peu faite pour leur concilier les sympathies. L'attitude violente, paraît-il, de certains membres de l'expédition avait indisposé contre eux les populations, rares, d'ailleurs, qu'elle avait rencontrées sur sa route. Les plaintes avaient été portées jusqu'à la capitale. Quel sera le résultat de la visite des Moscovites ? Il serait téméraire de l'indiquer dès à présent.

L'ALASKA

Le Yukon et le Klondyke. — Mgr Seghers. — Les Jésuites. — Les sœurs de Sainte-Anne.

Laissons M. Coulbeaux poursuivre son voyage, et des chaudes contrées africaines, allons, d'une envolée, vers cette immense péninsule qui captive, en ce moment, l'attention et fait naître, chez tant de gens, le désir de la fortune rapidement acquise, en faisant miroiter des monceaux d'or, au milieu des glaces et des neiges, l'Alaska, avant 1867 pays russe, aujourd'hui possession des Etats-Unis. On parle beaucoup de cette région sauvage où de colossales richesses s'accumulent en quelques semaines sous les yeux avides de ceux qui les disputent à une nature rebelle, mais où le froid, aussi, avec son cortège de misères et de privations forcées, prélève aussi son butin. Le fleuve Yukon est devenu célèbre, et son affluent, le Klondyke dont le nom, il y a peu de temps encore, était inconnu en Europe, attire sur ses rives, balayées par les rafales, éclairées par les aurores boréales, des mineurs arrivant des quatre coins cardinaux. Quelques familles qui ont un parent ou un ami, parmi les chercheurs de pépites, nous ont demandé s'il existe des missions là-bas.

* * *

Partout où il y a du bien à faire et des âmes à sauver, on peut dire, à priori, que l'on rencontre des prêtres catholiques, et leur zèle ne se lasse pas ; il le fait si peu que les religieux actuellement prisonniers de l'hiver dans l'eldorado glacé, songent à convier une dizaine de leurs confrères à venir les rejoindre, à partager leur vie de perpétuels sacrifices, et qu'il sera répondu à leur appel.

Un belge dont le nom vivra longtemps dans la mémoire des habitants du Far-West, Mgr Charles-Jean Seghers, ancien archevêque d'Orégon City, devenu, par dévouement aux indiens de l'extrême nord-ouest de l'Amérique, archevêque-évêque de Vancouver, remonta le Yukon en 1879, fit un nouveau voyage six ans après, dans le but de fonder quelques stations sur les rives de ce fleuve, et périt assassiné le 27 novembre 1886. Un certain Franc Fuller, engagé comme guide et homme de peine, déchargea sa carabine sur le prélat près du fort Nulato. Le récit de la première exploration évangélique du pieux et vaillant Mgr Seghers fut publié, en son temps, par le bulletin hebdomadaire illustré de l'œuvre de la Propagation de la foi ; il renferme les plus curieux détails sur les indigènes de l'Alaska, Malmutes, Kyoulkouko, Doucheux, sur la faune, la flore et le climat du pays ; il pourrait être utilement consulté par ceux de nos lecteurs que tenterait la traversée réelle, ou simplement en imagination, de l'ancien domaine du tsar au delà du détroit de Behring.

* * *

Les Pères Jésuites ont continué l'apostolat du regretté Mgr Seghers, en face des prédicants protestants qui, grâce à leurs ressources, vont occuper les postes où se rendraient nos missionnaires, s'ils étaient mieux pourvus des sommes nécessaires pour créer des stations. La température si basse et les durs travaux épuisent vite le personnel. Le T. R. P. Tosi, premier préfet apostolique, a rendu son âme à Dieu,

succombant subitement à une maladie de cœur, dans la nuit du 13 au 14 janvier dernier. L'an passé, le vénéré religieux avait été contraint, pour des raisons de santé, de se démettre de ses fonctions, et avait été remplacé par le T. R. P. Bené.

La préfecture apostolique, érigée le 17 juillet 1894, a son siège à Juneau-city, dans la partie méridionale de l'Alaska. Un hôpital d'une longueur de 80 pieds sur 70 de largeur, abritait, dans ce lieu, l'été dernier, une trentaine de malades, mineurs pour la plupart ; il était question, à la même époque, d'en bâtir un autre à Douglas dont l'église est sous le vocable de Notre-Dame des Mines ; il y en a un à Dawson-city où le P. Judge a érigé une église.

Les missions pour les Indiens, sont à Kozorifsky, Nulato et Shageiok, pour les Esquimaux, à Akulurak, Ughharmaut et Saint-Michel.

Tous les bâtiments de la mission sont en bois de charpente ; ils n'ont pas plus de deux étages de hauteur et sont d'une extrême simplicité : néanmoins, comme il est très important de se garantir du froid si intense qui règne, pendant les interminables hivers des régions hyperboréennes, les planches sont recouvertes de boue, et l'on a pourvu les habitations de doubles fenêtres.

* * *

Les sœurs de Sainte-Anne qui ont, aux États-Unis, plusieurs maisons d'éducation fréquentées par un nombre d'élèves que l'on peut évaluer à 9,500, aident les Pères Jésuites dans leur rude labeur ; elles exercent les fonctions de maîtresses d'école et d'infirmières. Ces religieuses sont à Juneau, à Douglas, à Dawson, à Kozoritsky, à Akulurak. Malgré les privations auxquelles on est soumis dans les blanches solitudes du nord, malgré les rigueurs d'une saison où le thermomètre descend, en décembre, à 40 degrés, où le mercure gèle quelquefois dans l'appareil, à la fin de janvier, où

durant les journées les plus pénibles à traverser, une goutte d'eau qu'on laisserait tomber se solidifierait avant de toucher le sol, les sœurs canadiennes se sont exilées dans l'Alaska.

De ces modestes héroïnes comme de toutes leurs semblables, nous pouvons dire avec M. Louvet, quand il parle, dans son beau livre, les *Missions catholiques au XIX^e siècle*, des congrégations de femmes qui partagent, de nos jours, avec le prêtre, les travaux de l'apostolat lointain : " C'est là, il faut le reconnaître, un spectacle qui était réservé au 19^e siècle, et que ni l'antiquité, ni le moyen âge, ni même le siècle apostolique de Saint François-Xavier n'avaient vu : des religieuses qui, non contentes de renoncer aux joies de la famille pour se vouer entièrement au service de Dieu et des pauvres, s'en vont, au bout du monde, travailler à conquérir des âmes à Jésus-Christ ! " Et le savant missionnaire ajoute : " Moi, missionnaire, qui les vois tous les jours à l'œuvre, je ne puis m'empêcher d'envoyer un salut attendri et respectueux à ces milliers de vierges, auxquelles selon la pensée de Louis Veillot, n'ont pas suffi les austérités du cloître, et qui, en partageant nos travaux, ont plus de mérites que nous, parce qu'elles ont davantage à souffrir. "

COUP D'ŒIL GENERAL

L'année 1897

L'Eglise du Christ qui pleure tous les ans, sur la désertion de quelques-uns de ses fils, peut, en même temps, montrer, avec une sainte fierté, les justes compensations qui lui sont accordées ; car ses apôtres remportent pour elle d'éclatantes victoires ; là ils conquièrent le nombre, ici l'élite. Des pasteurs recommandables, à divers titres, renoncent sans espoir

d'une compensation, à l'erreur qui leur donnait quelquefois la fortune, toujours l'aisance et la considération dans le milieu où ils vivaient ; des laïques, de grande situation sociale, n'hésitent pas à rendre hommage à la vérité. Chaque année aggrandit le domaine de l'Eglise catholique et vient jeter, aux pieds de son Pontife suprême, la gerbe bien liée des épis mûrs. L'année 1897 n'a pas été moins féconde que ses devancières.

Les épreuves

Tout, assurément, n'a pas réalisé les désirs et les espérances des fidèles qui suivent avec attention, le mouvement religieux au dehors.

En Europe, la guerre de Grèce a eu sa répercussion non seulement sur le continent mais aussi dans les îles voisines. En Arménie, on a continué à souffrir des conséquences des massacres. En Perse les incursions des Kurdes au printemps dernier, ont semé la désolation dans certaines régions. Dans les Indes, le choléra faisait, au commencement de l'année, les plus grands ravages et la famine augmentait encore la détresse ; les missionnaires vivaient au milieu des morts et des mourants. Le 12 juin, un tremblement de terre détruisait plusieurs établissements de la mission, au Bengale oriental, et le 24 octobre, un cyclone y faisait, après avoir passé sur la Cochinchine, plus de 10,000 victimes et détruisait ce qu'avait épargné la commotion du printemps. Les persécutions de fait n'ont pas manqué en Chine. Dans l'Afrique australe, la sécheresse a amené la disette et un appauvrissement qui a lourdement pesé sur le budget des missions.

Voilà, esquissée en quelques traits rapides, la série des principales difficultés auxquelles les missionnaires ont eu à faire face en 1897, mais, admirons en retour, les heureux résultats obtenus.

Les joies

Près du pôle, sous les cieux glacés du Nord, à l'équateur, sous les rayons ardents du soleil des tropiques, au levant comme au couchant, plus de cent mille voix sont montées vers Rome, voix non encore entendues, mais qui disaient leurs récents baptêmes dans les idiomes les plus divers.

* * *

Au centre de l'Afrique, de juin 1896 à juin 1897, dans le vicariat du Nyanza septentrional, près de 8,000 adultes ont pris rang parmi les catholiques, et, dans celui du Nyanza méridional, 2,000 nouveaux catéchumènes ont appris la lettre du catéchisme. Plus au sud, le vicariat du Nyanza, récemment érigé, a donné, dès son début, le plus bel espoir de réussite : son premier titulaire, Mgr Dupont, a reçu, le 15 août dernier, l'onction épiscopale dans les sauvages forêts de l'Ubemba. Déjà le vénérable évêque a vu 500 enfants se grouper autour de lui et former ainsi un grand collège d'où la foi va rayonner sur le pays entier. Les autres missions des Pères blancs d'Alger, celles des Pères du Saint-Esprit et des différentes sociétés auxquelles a été distribuée l'évangélisation de l'Afrique, ont continué leur marche progressive. Dans le nord de Madagascar, aussi, un admirable mouvement de conversions a été constaté, amenant à la France, comme à la vraie foi, des volontés soumises qui deviendront un jour des volontés dévouées.

Au Japon, l'inauguration de l'église de Sendai a marqué la nouvelle prise de possession de l'une des plus anciennes chrétientés du nord de cet empire et la consécration de la cathédrale des vingt-six martyrs à Nagasaki est venue ajouter aux espérances qu'il est permis de concevoir. Dans certaines chrétientés de Chine, le nombre des conversions a

dépassé toutes les espérances, tandis que là-bas, bien loin, au milieu des flots du grand Océan, les îles Salomon étaient érigées en préfecture, celles de l'archipel Gilbert, en vicariat, et que Mgr Verdier, de Thahiti, allait établir une station dans les Iles-sous-le-Vent, après avoir, il y a trois ans, pris possession des îles Cook. En Océanie, ainsi que dans l'Asie, l'Afrique et les missions des deux Amériques, où travaillent tant de prêtres et de religieux, 1897 a marqué une étape nouvelle sur le chemin de la foi.

* * *

Les nations d'Europe se sont lancées à la conquête du monde, mais elles ont, elles-mêmes, senti passer comme le souffle qui fit sortir Lazare du tombeau. Au début de ce siècle, un dur ostracisme pesait, en pays protestant, sur les familles et les individus qui n'avaient pas apostasié. Dans l'Angleterre et l'Ecosse réunies, on trouvait en 1800, une population de 120,000 âmes seulement ayant conservé intacte la vieille croyance des ancêtres chrétiens : 90 ans après, on évaluait le nombre des catholiques à 1,692,098 et, depuis lors, le progrès n'a pas cessé de s'affirmer. Cette année, le triduum grandiose célébré dans la primatiale d'Arles pour honorer le 13 centenaire du sacre de saint Augustin, fut dignement couronné à Saint-Sulpice, de Paris, par l'inauguration solennelle de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion, pour la conversion de l'Angleterre, en présence d'un millier de prêtres et de 6,000 fidèles.

En Danemark, sous l'influence de la liberté religieuse, le mouvement catholique s'accroît, de plus en plus, se propageant de la noblesse et du clergé officiel à la classe des paysans. En Suède, on prend partout le plus vif intérêt aux questions doctrinales, et l'on verrait les protestants suivre, en rangs pressés, avec une attention recueillie, les cérémonies de notre culte, si les ressources permettaient de

bâtir des églises. A l'occasion du 25ème anniversaire de son avènement au trône, le roi Oscar II reçut, en audience solennelle, le vicaire apostolique porteur d'une lettre autographe de Léon XIII. Mgr Bitter décoré de la main même du roi, de la croix de commandeur de l'Etoile du nord, assista, au même titre que les membres du corps diplomatique, à toutes les fêtes du Jubilé Royal. Pareille chose ne s'était pas encore vue depuis la réforme.

En Norwège, le Storting a voté, en 1897, l'abilitation de l'article de la Constitution défendant aux religieux de s'établir dans le pays : exception a été faite pour les Pères Jésuites : l'existence de nombreuses missions norvégiennes, à Madagascar, n'a probablement pas été étrangère à cette exclusion.

Ce mouvement que nous avons constaté au nord de l'Europe, nous le retrouvons sur d'autres points, en Moldavie, notamment quoique moins accentué. Si en Allemagne, d'importantes municipalités, celle de Hambourg par exemple, suscitent aux catholiques mille entraves, en Suisse la situation s'est beaucoup améliorée.

* * *

Tel est rapidement tracé le bilan de l'année qui vient de tomber dans le passé. L'aperçu est à peine ébauché, mais tel qu'il est, il laisse entrevoir les progrès accomplis. On pourrait citer les noms de convertis de marque, raconter des faits merveilleux, enfin donner une liste de missionnaires qui ont payé de leur vie l'honneur que Dieu leur a fait en les choisissant pour ses apôtres. La chronique de l'année 1897 serait encore incomplète, car il y aurait à dire une foule d'actions soigneusement cachées aux regards du monde et qui donnent aux événements leur vraie valeur, aux hommes leur véritable grandeur.

LE TÉMOIN.

LEON XIII

Et L'œuvre de la Propagation de la Foi.

S. S. le Pape Léon XIII, dans ses larges vues sur l'Orient, a voulu associer l'œuvre de la Propagation de la Foi à la régénération des chrétientés orientales ; car l'union des Eglises exige la fondation de séminaires indigènes pour la formation du clergé, d'églises, d'écoles, de monastères, d'institutions de tous genres.

A la fin de l'année 1894, le Pape écrivit aux conseils centraux de Lyon et de Paris pour leur faire part de ses dessein. Les membres de ses conseils répondirent immédiatement avec l'empressement de fils soumis et dévoués, n'ayant qu'une pensée, celle de répondre toujours aux intentions du Saint-Siège.

L'an passé, les offrandes des fidèles ayant été plus abondantes qu'en 1896 et en 1895, l'œuvre de la Propagation de la Foi a mis spontanément à la disposition du Saint-Père. une somme plus élevée que les deux années précédentes. S. S. Léon XIII vient d'écrire aux conseils centraux pour leur dire combien ce témoignage de bonne volonté lui a été agréable. La lettre pontificale rappelle cette idée qui est du plus haut intérêt de faire aboutir ce que le Pape a résolu pour le bien des Eglises d'Orient.

L'ILE DU DEMON

ET

L'ILE DU BON DIEU

Par Mgr REYNAUD, Lazariste

Vicaire apostolique du Tché-kiang

8

(*Les Missions Catholiques.*)



N lira avec intérêt cette précieuse notice sur l'archipel Tcheou-san. Les détails que donne sur cet important groupe d'îles le savant évêque de Ning-po sont à la fois instructifs et édifiants ; c'est dire qu'ils se recommandent doublement à l'attention de nos lecteurs. Une carte permet de suivre plus facilement le récit.

I

Désirs

Situé à une égale distance du Japon et de Formose, et dominant de près l'entrée du grand fleuve, connu sous le nom impropre de Fleuve Bleu, qui conduit les navires si loin dans l'intérieur de la Chine, l'archipel de Tcheou-san occupe sur les cartes géographiques, une place aussi modeste qu'elle est importante au point de vue stratégique. Ses quatre-vingts îles sont disséminées, en forme de couronne, sur les côtes de la province du Tché-kiang. Quelques-unes,

sentinelles avancées, surveillent les bateaux qui viennent d'Europe à Shanghai.

*
* *

Bien connu de nos braves marins, ce groupe voit souvent flotter le pavillon français, planté autrefois sur les murs de sa ville principale. Ils aiment à venir saluer, avec les souvenirs du passé, quelques tombes chéries, où reposent, à côté des missionnaires et des sœurs, des frères d'armes qui n'ont pas revu le pays. Les Anglais, à leur tour, font des apparitions fréquentes et les Russes envoient chaque année un ou deux bateaux. Quant aux Allemands, aux Américains et autres puissances, leurs visites sont plus rares et moins régulières. On disait cependant, l'année dernière, que les premiers voulaient s'emparer de l'île principale pour en faire un poste de surveillance et de ravitaillement. Mais les Anglais ont eu soin de vite passer à leurs journaux une note qu'ils répètent toujours dans les mêmes circonstances, c'est que l'archipel de Tcheou-san ne peut être cédé à aucun pouvoir sans leur agrément, par suite d'un traité secret qui lie les Chinois. Cet engagement prétendu revient comme une menace, toutes les fois qu'une puissance européenne semble jeter un regard d'envie sur les îles. Reste à savoir jusqu'à quel point il est fondé, et par quels moyens efficaces l'Angleterre le défendrait contre les tentatives d'un pays qui ne voudrait pas en tenir compte. En tout cas, l'excellente position de Tcheou-san a depuis longtemps frappé les regards, et plus d'un gouvernement fait des vœux secrets pour être le plus heureux des compétiteurs.

*
* *

Malgré des efforts sérieux, les protestants n'ont pu entamer aucune des îles de l'archipel. C'est à peine si, depuis trente ou quarante ans, ils ont détourné du paganisme trois ou

quatre familles isolées. Ils ont là un catéchiste actif et bien rétribué, et chaque mois un ministre européen vient de Ning-po présider la cène. C'est tout. Nous sommes donc les seuls missionnaires de ces îles que nous évangélisons depuis plus d'un demi-siècle. Nos travaux sont loin d'être stériles. Dans les murs de Ting-Hay, la ville principale, nous avons une grande église dédiée à saint Michel, avec une résidence et une école de garçons. En face est l'établissement des Filles de la Charité qui dirigent un orphelinat de cent cinquante filles, un hôpital pour les hommes, un autre pour les femmes, un dispensaire bien fréquenté et un cathéchuménat toujours trop petit pour les païennes qui viennent s'instruire. Au nord de la ville, à un quart d'heure des remparts, se trouve le village de Saint-Vincent, avec son église, le petit séminaire, une ferme pour les orphelins et une vingtaine de familles chrétiennes. Au dehors, dans des îles différentes, nous avons quinze stations ou chrétientés qui se développent rapidement. La population nous est partout sympathique. Tous les insulaires connaissent les *Pères spirituels*, et, quand nous traversons les rues, au lieu de s'enfuir effrayés, les petits enfants s'arrêtent pour demander poliment au *Kong Kong* s'il a bien diné.

*
* * *

Parmi toutes les îles qui composent le riant archipel Tcheou-san, l'une jouit d'une réputation universelle dans les dix-huit provinces de l'empire. Chaque année elle attire des milliers de païens qui viennent de loin en pèlerinage aux temples de ses idoles. C'est *Pou-tou*, ou *Pu-tou*, l'île sacrée, la Mecque des Chinois, le centre et le rendez-vous de toutes les superstitions, la citadelle où le paganisme prodigue chaque jour aux pieds du démon, l'encens et les hommages d'un culte officiel. On y compte au moins trois cents pagodes, dont quelques-unes sont vraiment somptueuses. Toutes, elles

occupent des sites magnifiques, au bord de la mer, dans le fond des vallées, sur le flanc ou le sommet des montagnes. Environ deux milles bonzes les desservent, vendant aux pauvres pèlerins du démon les prétendus mérites de leurs prières et de leurs prostrations.

Rien à la fois de plus triste et de plus grandiose que le spectacle de cette île, si belle et si infortunée, aux grands jours de pèlerinages. Les jonques qui ont amené les pieux visiteurs sont pavoisées de drapeaux de formes et de couleurs différentes, portant des inscriptions pour désigner leur point de départ et le but de leur voyage. La nuit, elles sont illuminées de *teng-long* ou lanternes chinoises, suspendues aux cordages du grand mât, en nombre égal à celui des dévôts qu'elles amènent. D'autres feux mobiles, déposés sur des coussins de paille sont jetés à la mer, dont ils suivent en s'éloignant les ondulations monotones, formant au loin des traînées lumineuses qui brillent dans les ténèbres pour indiquer une route aux âmes des défunts égarés. En même temps éclatent dans l'air des pétards et des fusées, pendant que les pèlerins, formant un chœur dans chaque barque et égrenant leur chapelet païen, récitent leurs interminables *ho-mo-do-vé*, au son d'un instrument de bois et d'une tige de fer, frappés en cadence pour couper et mesurer le mouvement de la prière. Le jour, ce sont des visites aux pagodes plus fameuses, de longues prières et de nombreuses prostrations devant des idoles plus célèbres. Que de chandelles, que d'encens allumés et de parfums brûlés sur les autels ! Les bonzes s'empressent autour de cette foule ignorante. Ils ont, pour recevoir les pèlerins, des appartements aussi vastes que bien meublés, où rien ne manque pour rendre le séjour agréable à leurs hôtes. On y trouve même des hôtels spacieux, avec tout le confortable nécessaire pour les européens que la fraîcheur du site attire chaque année pendant la saison des chaleurs.

*
* *

Les païens peuvent avoir des préférences parmi les centaines d'idoles qui encombrant les temples de Fou-tou; mais aucun ne se retire sans avoir offert des vœux à la fameuse *Kouang-in*, cette prétendue vierge qui a mille regards pour veiller sur les hommes et mille mains pour les secourir. On la trouve dans toutes les pagodes; ses autels sont toujours entourés d'une foule compacte et couverts de nombreux présents.

N'est-ce pas une image défigurée de notre bonne Mère du ciel qui a non seulement mille regards et mille mains pour nous protéger, mais encore et surtout mille cœurs pour nous aimer et nous bénir? C'est encore à la troisième, lune, qui correspond à peu près à notre beau mois de Marie, que l'affluence des pèlerins augmente pour fêter la naissance de cette déesse, chère et célèbre entre toutes les idoles. Et peut-on, sans une surprise amère, contempler ces longues banderolles azurées qui flottent au sommet du grand mât de la plupart des barques, déroulant aux regards étonnés l'une ou l'autre de ces inscriptions: "Reine céleste" ou "Sainte Mère du ciel"? Ne croit-on pas lire une invocation catholique adressée à Marie? Que d'autres rapprochements frappent d'un étonnement mêlé de tristesse et de regrets! N'avons-nous pas vu un jeune bonze, âgé de vingt ans, à la peau blanche, d'origine européenne, qui prétendait servir notre vraie Sainte Vierge, à Pou-tou, au pied des autels de *Kouang-in*?

*
* *

Pou-tou est donc un des puissants remparts du paganisme, un foyer célèbre de superstitions. Un grand empereur, *Kang-shi* lui-même, l'a donné aux bonzes, qui, affranchis de toute espèce d'impôts, sont tenus en retour de prier officiellement pour le fils du ciel et la prospérité de la dynastie. C'est l'île *maudite* ou l'île du démon.

Quel spectacle éceeurant pour un missionnaire que la vue de cette île en fête, de ces barques pavoisées, de ces nombreuses pagodes regorgeant de pèlerins, de ces foules païennes réunies de si loin aux pieds des idoles de terre et de bois ! Pourquoi ces pagodes ne sont-elles pas des églises ? Pourquoi ces pèlerins ne viennent-ils pas s'agenouiller devant le Dieu que nous adorons ! Pourquoi du moins, en face de *l'île du démon*, n'aurions-nous pas *l'île du bon Dieu* ? Que de fois ces pensées comme autrefois l'aiguillon qui stimulait saint Paul devant l'idolâtrie d'Athènes, ont enfoncé dans mon cœur leur pointe acérée ! Que de regrets amers et de rêves impuissants ont affligé mon zèle !

Ces désirs m'obsédaient l'âme, un jour surtout que, du haut d'une montagne, je regardais Pou-tou en face de moi à une faible distance, avec ses arbres séculaires qui ombragent de riches pagodes et les jonques qui lui amènent, à travers les flots, tant de pauvres pèlerins. Nous étions deux, dans l'île de *Fo-sin-shan*, nom prophétique qui veut dire " La montagne de l'étoile du bonheur. " Agenouillés sur le plus haut sommet, nous fîmes à Marie une prière qui était une promesse, et, pour en laisser un souvenir, nous déposâmes une médaille au pied d'un petit arbre symbolique. Nous avions consacré l'île à Marie, et dans un éclair de joie, nous venions d'entrevoir *l'île du bon Dieu* en face de *l'île du démon*. Ce n'était pas un rêve, et notre cœur battait bien fort à la pensée que Notre-Seigneur aurait à *Fo-sin-shan* un vaste sanctuaire où des foules chrétiennes viendraient aussi l'adorer.

* * *

Comme Pou-tou, l'île de Fo-sin-shan appartient aux bonzes, en vertu de la même donation impériale de *Kang-shi*. Assise au milieu de la mer, à quelques kilomètres de sa célèbre rivale, elle semble la contempler avec envie, en

la dominant de ses sommets arides. Ses contours offrent des lignes bizarres et irrégulières, et ses flancs, hérissés de rochers à pic, sont entrecoupés de larges déchirures, de gorges profondes, de baies nombreuses, où les flots de la grosse mer s'engouffrent avec tumulte. On sent parfois le sol trembler sous les pieds, lorsque, poussées par de violentes tempêtes, d'énormes vagues se précipitent au fond des cavernes sans issues.

A l'ouest, de rares plaines s'étendent au pied des montagnes qui les protègent contre la haute-mer. Toutes, elles sont formées d'un limon subtil que la marée apporte et dépose en se retirant. Peu à peu les couches s'élèvent, le terrain devient ferme : c'est alors qu'on l'entoure d'une digue de pierre, afin de le préserver du contact de l'eau salée et pour le défendre contre les ravages des typhons si terribles dans ces parages, C'est le seul terrain cultivable, et il est loin de suffire aux habitants de l'île.

Heureusement que la pêche et le sel compensent un peu l'ingratitude du sol. A certaines époques, la mer est couverte de milliers d'embarcations légères, qui, avec leur petite voile, affrontent les gros temps et vont au large attendre au passage des bandes de poissons, les *Ou-che* et les *Tai-iu* (les voleurs-noirs et les poissons-ceintures). Quant au sel, il est fabriqué sur la plage en quantité ; mais on le vend à un prix si modeste que le revenu, diminué encore par une douane onéreuse, compense faiblement le travail.

Mais si le pays est pauvre, ses habitants sont bien les plus braves gens du monde. Quel plaisir de vivre avec eux, sans ce point noir de Pou-tou qui attriste l'horizon ! Leur isolement les a protégés contre la corruption des grands centres, et qu'il serait facile de les convertir, sans la crainte de leurs maîtres odieux, les bonzes dont ils cultivent les terres et qui les pressurent si indignement ! C'est un *tolle* général contre ces imposteurs dont tout le monde connaît les vices et redoute la vengeance. Nos chrétiens,

plus que les autres sont exposés à leurs avanies ; que de violences et d'injustices ils ont à subir de leur part ! C'est la crainte et la certitude de pareils mauvais traitements qui empêchent les païens d'embrasser la religion. Ils restent nos amis dévoués en attendant que, secouant le joug des bonzes, ils puissent devenir nos frères. J'ai leur promesse, ils m'ont envoyé leurs noms ; ils seront tous chrétiens le jour où ils ne dépendront plus des tyrans qui les oppriment, Ils appellent ce jour de tous leurs vœux et, pour le hâter, voici le moyen qu'ils me proposent.

Notre chapelle de Fo-sin-shan est bâtie en dehors des anciennes digues qui appartiennent aux bonzes. Devant elle s'étend une plage immense que les plus hautes marées couvrent à peine quelquefois durant l'année. Il serait facile d'endiguer cet espace qui donnerait dix mille arpents de rizières et suffirait à l'entretien de mille familles. Les revenus des champs seraient payés à la mission, qui les emploierait en œuvres, pour entretenir un missionnaire, des écoles, un hôpital, un dispensaire, un orphelinat, en un mot, au profit de ces pauvres insulaires qui manquent de tout. Alors Fo-sin-shan aurait réalisé son nom providentiel. On verrait sur la *montagne* briller *l'étoile* qui conduit au *bonheur*. Nous aurions le *Sanctuaire de Marie* en face du temple de *Kouang-in*, et l'*Ile du bon Dieu* en face de l'*île du démon*.

II

Combat

Les lignes qui précèdent sont vieilles de huit à dix ans. J'eus la simplicité de les adresser à de nombreux amis croyant que tout le monde allait partager mon enthousiasme. Mon projet était si beau, que, pour le seconder, il suffisait, me semblait-il, d'avoir un peu de foi et de fortune. Qui pourrait, dans ces conditions, me refuser quelques pierres

pour *l'île du Bon Dieu* ? Les païens n'avaient-ils pas fait *Pou-tou, l'île du démon* ?

Quelques-uns répondirent à mon appel, et, en alignant tous les gros sous et les petites pièces qu'ils m'envoyèrent, j'avais une petite fortune de 5,000 francs. Ce n'était pas encore assez pour mes digues. D'autres s'étonnèrent de ma témérité en me voyant commencer une campagne contre les envahissements de la mer ; ils me demandaient naïvement quel ingénieur serait capable en Chine de faire reculer cette masse d'eau à laquelle Dieu seul a fixé des limites. Ils ne m'avaient pas compris et se figuraient sans doute que je voulais, à l'aide de quelque mur gigantesque, refouler la mer loin des côtes de Chine pour aller planter du riz dans ces plaines liquides et profondes où d'immenses vapeurs peuvent se croiser à l'aise. Non mon ambition n'allait pas si loin ; je voulais simplement recueillir ce que la mer abandonnait au premier occupant. Que de digues séculaires, sur tout le littoral de cette province, sont formés uniquement de terrains qu'elle délaisse après les avoir apportés ! C'est un don gracieux qu'elle fait, et non pas un vol audacieux commis sur son domaine. Ces bords dont elle se retire ne sont plus pour elle que des lieux de promenade accidentelle où elle vient folâtrer quelquefois dans un accès de mauvaise humeur.

C'est animé de cette confiance, que je n'ai pas voulu renoncer à *l'île du Bon Dieu*. Rien n'a pu me distraire de cette belle œuvre, ni les émeutes et les incendies qui ont fait trembler pour l'existence de nos missions ; ni l'impuissance de ma pauvreté ; ni la piété de ceux qui semblaient plaindre mon obstination ; ni les obstacles et les luttes que je vais raconter en abrégant les détails.

*
* *

“ *Kain fong sse tchueun* ” disent les Chinois : il faut voir le vent afin de diriger sa barque. L'île de Fo-sin-shan appartenant aux bonzes au même titre que Pou-tou, c'est-à-dire en vertu d'un acte de donation fait par Kang-shi, de quel droit pouvais-je endiguer ses plages ? Un proverbe, qui semble un axiome légal me gênait dès les premiers pas “ *Tse-mou siam cheng.* ” C'est à peu près le *partus sequitur ventrem* des Latins, appliqué aux accroissements de terrains qui augmentent au bénéfice du propriétaire riverain, comme ils diminuent à son préjudice. Dans le code chinois, je trouvais des passages pour et contre mes désirs. Cette question des digues est l'une des plus épineuses. Que de procès elle a suscités ! que de sang même elle a fait couler sur les bords de la mer ou des fleuves ! Ces nombreuses difficultés sont déjà une preuve que l'axiome cité plus haut n'est pas un principe généralement admis : il est même tombé en désuétude précisément à cause des disputes que son interprétation a fait naître.

Quoi qu'il en soit, j'avais besoin de m'orienter un peu. Je voulais connaître d'abord les termes de la donation impériale. Elle est gravée sur une pierre monumentale que les bonzes de Pou-tou gardent sous clef dans un kiosque. Il est difficile de l'examiner à loisir. Cette précaution m'inspirait quelque doute et je chargeai un catéchiste de m'en procurer une copie. Après plusieurs tentatives, il ne put qu'en prendre un décalque illisible. Je choisis un jeune prêtre indigène plus habile. Accompagné de quelques chrétiens, il alla rôder à Pou-tou, auprès du petit kiosque. Un bronze en ouvrit la porte. Le P. Nueun entra et ne voulut plus sortir, captivé, disait-il, par la lecture de cette inscription si intéressante. Les chrétiens attirèrent au dehors le bonze qui mécontent, ferma la porte à clef. Le P. Nueun, qui ne pouvait désirer mieux pour être tranquille, transcrivit pendant trois heures l'acte de donation. Il avait à peine achevé, que le bonze revint en maugréant. Mais le

P. Nueun se prétendit l'offensé : “ Pourquoi, disait-il, l'avoir enfermé comme un voleur, et comment pouvait-il sortir de cette prison sans une clef ? ”

Bref, nous avions l'inscription dans tous les détails. Elle attribuait beaucoup moins de terre aux bonzes qu'ils n'occupent, et leurs droits sur la plage n'étaient pas même mentionnés, en dépit de leurs affirmations contraires.

*
* * *

D'autres raisons vinrent augmenter les espérances que nous donnait cette découverte. En effet de nombreuses familles avaient, sans être inquiétées, endigué de vastes plages sur d'autres points de l'île. L'une d'elles, attaquée par les bonzes, eut gain de cause dans un procès fameux porté devant les plus hauts tribunaux de l'Empire. Tout récemment encore le gouverneur de la province et d'autres mandarins venaient de rendre un jugement conforme à notre thèse. Ces faits officiels valaient plus qu'un axiome obscur ; ils indiquaient la législation courante, et, en Chine, quand on peut citer à l'appui de sa cause un précédent semblable conservé dans les archives on est sûr de la victoire. D'ailleurs notre chapelle, située en dehors des possessions des bonzes, cédée à un chrétien, par un mandarin militaire, avec pièces authentiques, nous mettait à l'abri des chicanes. Enfin les bonzes ne payaient-ils pas l'impôt pour les terres endiguées ? Donc ils ne les possédaient pas en vertu de l'acte de donation qui les affranchit des impôts. Tous ces arguments, et d'autres plus péremptaires que les bonzes eux-mêmes devaient nous fournir un jour contre eux, nous pressaient de commencer sans crainte une entreprise que le Bon Dieu devait bénir. Armés pour la lutte, nous allions porter un premier coup à l'île du démon.

*
* * *

La coutume et la loi imposent deux conditions à ceux qui veulent endiguer un terrain. Ils doivent d'abord prévenir les autorités locales de leur intention, et limiter ensuite l'endroit qu'ils ont choisi. Dans ma lettre au mandarin de Tcheou-san (un *ting*, dignité intermédiaire entre le *fou* et le *shien*), j'apportais ces quelques raisons pour appuyer ma demande :

1o. Le désir d'arrêter les conflits entre les bonzes et les chrétiens, conflits inévitables tant que les derniers habiteraient et cultiveraient le territoire des premiers.

2o. Le besoin d'assurer un avenir aux nombreux orphelins de la Sainte-Enfance, qui mariés dans les îles, ne trouvaient pas de champs cultivables.

3o. L'accroissement de territoire et l'augmentation de revenus pour le pays. Cette raison patriotique n'est jamais omise dans les pièces de ce genre. Elle touche sensiblement le zèle peu désintéressé des mandarins qui s'attribuent une bonne partie des nouveaux impôts, ignorés de leurs supérieurs.

Quelques jours après, un missionnaire, traîné dans un baquet sur la plage glissante, fixa des pieux pour marquer nos limites. De nombreux endigeurs (c'est une profession spéciale dans ces contrées), se présentèrent pour demander l'entreprise. Le digue devait mesurer mille cinq cents mètres de long, sur trois de haut et cinq de large. L'avant serait en pierres brutes reposant sur des pilotis et des fagots de sapin ; contre cette rangée de pierres, on tasserait à l'extérieur un large talus de terre qui servirait de chemin et aurait des écluses pour l'écoulement des eaux. La terre enlevée ouvrirait un canal qui, de chaque extrémité, amènerait les eaux des montagnes pour l'irrigation de rizières. On demandait six mois et 20,000 francs pour l'achèvement de ces travaux garantis.

Ils ne devaient rien me coûter !

Mais, à cette époque, ignorant les secrets de l'avenir, je

ne pouvais rien commencer avec le quart de la somme nécessaire. Il fallut remettre l'entreprise à plus tard, en attendant les ressources qui manquaient. Afin de hâter cette heure désirée, les chrétiens commencèrent en commun une prière à saint Joseph. Ils l'ont récitée chaque jour pendant dix ans. Jamais la confiance ne leur a manqué, et cependant que d'épreuves devaient les assaillir, provoquées par l'inaction forcée de notre impuissance ! La digue n'eût pas rencontré l'ombre d'un obstacle, si nous avions pu l'achever tout de suite. Le peuple était avec nous, et les bonzes nous laissaient faire.

* * *

Témoins attristés de notre pénurie, les pieux, comme une rangée de sentinelles vigilantes, gardèrent pendant trois ans nos vœux et nos frontières. Puis, un jour, ils disparurent : on les avait arrachés. Les bonzes, qui nous surveillaient de Pou-tou, voyant notre inaction prolongée, n'en comprirent pas la cause, et l'attribuèrent à la crainte. Notre prétendue timidité les rendit audacieux. Après avoir détruit nos limites, ils firent le tracé d'une digue beaucoup plus large que la nôtre qu'elle englobait. Bientôt de nombreux ouvriers accoururent, les pierres s'entassèrent, et la digue, comme un vaste ruban, se déroulait sur le bord de la mer. L'argent ne manquait pas aux bonzes et ils venaient de nous supplanter. L'étendard de l'idolâtrie flottait sur nos terres profanées ; la guerre commençait entre *l'île du démon* et *l'île du bon Dieu* ; il fallait courir au combat.

* * *

La saison n'était guère favorable pour nous ; de sinistres rumeurs remplissaient l'air de menaces ; les nouvelles les

plus tristes nous arrivaient de divers côtés. C'était l'heure des ténèbres, l'ère des émeutes et des incendies. Le long du Grand Fleuve fumaient de belles églises en ruines ; le sang de quelques victimes avaient coulé sous des coups barbares : presque partout les mandarins était de connivence avec nos ennemis. Qu'allions-nous devenir ? Au lieu de nous mettre en évidence par une lutte ouverte avec les bonzes, ne valait-il pas mieux nous effacer dans l'ombre ? N'était-ce pas compromettre les dernières espérances de notre projet que de chercher à le défendre au milieu de tant de dangers ? Oui, la prudence nous commandait de temporiser. Toutefois, pour sauvegarder l'avenir, je fis une démarche auprès du *ting* de Tcheou-san, protestant contre l'agression injuste des bonzes qui usurpaient une plage que nous avions choisie et limitée avant eux.

C'était un nouveau titulaire, et il me déclara ne rien savoir de nos projets. Il avait même donné aux bonzes un édit, contresigné par le préfet de Ning-po, les autorisant à faire leur digue et menaçant de punir sévèrement quiconque oserait les déranger. Cette pièce, publiée partout, mettait le comble à nos angoisses ; c'était l'évanouissement d'une vision chérie, la ruine des plus belles espérances. Oui, la partie semblait bien perdue pour nous.

*
* *

Vers cette époque, j'eus l'occasion de faire une visite à Fo-sin-shan. Ce voyage était toujours une joie pour mon cœur. Mais, cette fois, quelle amertume à la vue de cette digue immense qui enveloppait la plage et s'étendait au loin devant notre chapelle ! Les bonzes avaient eu le temps de l'achever en paix, riant de notre impuissance. Elle était toute neuve, et ses pierres qui reluisaient au soleil me brûlaient les pieds, quand je dus la parcourir. Pour comble de

malheur, le mauvais temps me retint huit longs jours dans l'île avec un missionnaire, en face de cette digue que j'avais rêvée si belle, qui était là magnifique devant mes yeux, et qui appartenait au démon ! Les chrétiens me racontaient les railleries amères des bonzes et leurs injustes violences. Ces pauvres païens qui nous avaient fait des avances étaient eux-mêmes compromis. Tout le monde me demandait un remède, et tout se réunissait pour m'accabler.

Pendant cinq ans, je m'efforçai d'encourager les néophytes de Fo-sin-shan qui priaient toujours saint Joseph avec la même confiance. Les larmes me venaient aux yeux, lorsque, le soir, réunis dans la chapelle du Rosaire, après le chapelet récité en commun, ils commençaient tous ensemble d'une voix suppliante leur invocation au grand Patriarche. Leurs accents me fendaient le cœur ; mais c'est leur foi qui m'a soutenu au milieu de la lutte.

Entre temps, je prenais des informations, je faisais quelques démarches pour tenir les bonzes en alerte et leur prouver que nous n'avions pas encore renoncé à un combat définitif. Surtout j'attendais une heure propice, une occasion favorable. Déjà le ciel semblait un peu moins sombre et la prière avait ramené dans nos cœurs une plus grande confiance.

Un jour, un éclair de joie brilla à nos regards. En examinant avec plus de soins le dernier édit des mandarins en faveur des bonzes, nous vîmes qu'il reposait sur un faux : aveuglés par leur malice, nos ennemis avaient menti, et leur fourberie impudente ne laissait pas le moindre doute. En effet, dans la supplique où ils demandaient l'autorisation de faire la digue, ils osaient affirmer au *ting* qu'ils étaient venus chez nous, qu'ils s'étaient entendus avec le missionnaire et que nous avions consenti à leur projet, à condition qu'ils laisseraient autour de notre chapelle quatre arpents de terrain libre. Ce mensonge effronté était consigné dans l'édit, sous le sceau des mandarins, et il était trop tard pour le nier ou l'effacer.

Avec cette arme puissante, il nous était facile de porter aux bonzes un défi qui les mettait au pied du mur, en les sommant de nous dire lequel d'entre eux était venu chez nous, à quel missionnaire il avait parlé, où et quand avait eu lieu cette entrevue suivie d'un arrangement écrit qui portait notre signature. Puis, passant de la question de fait à celle de droit, il nous était également aisé de tirer ces conclusions accablantes pour nos adversaires : " Vous avez surpris et trompé la bonne foi des autorités ; l'édit que vous avez obtenu en fabriquant un faux est sans valeur aucune. Votre pièce mensongère prouve nos titres, au lieu de les infirmer ; vous reconnaissez que nos droits sont légitimes, en supposant que nous les avons cédés par accord mutuel ; si les places vous appartiennent, vous n'aviez nullement besoin de notre consentement pour faire votre digue."

Ces arguments, retournés de mille manières, dans nos visites et dans nos lettres, de vive voix et par écrit, pendant plus d'un mois, gênaient singulièrement le *ting* de Tchousan.

Il fit d'abord une réponse sommaire, en niant l'existence du faux dont nous lui présentions une copie. Il fallut aller dans une pagode décrocher l'édit du *tao-tai* qui y était suspendu collé sur une planche. Quand il le vit avec ses grands sceaux rouges et carrés, il prétendit que le faux n'était pas l'œuvre des bonzes.

" Mais, répondîmes-nous, lisez donc leurs noms qui sont en tête ; voyez leurs signatures qui sont à la fin."

Alors il nous servit cette thèse étrange, que le faux ne pouvait nuire à la valeur de l'édit, que la permission obtenue par les bonzes demeurerait valide. Après avoir éclairé sa logique sur ce point, nous le vîmes changer encore une fois son fusil d'épaule pour nous dire :

" Après tout, les bonzes ont demandé la permission, et vous ne l'avez pas fait."

" — Comment ! et notre lettre dont voici la copie ? Le *houang* qui l'a reçue vit encore ; vous pouvez l'interroger."

De fait, il l'interrogea, soit pour gagner du temps, soit peut-être dans l'espérance qu'un mandarin ne pouvait que parler contre les missionnaires. Mais il se trompait, car le *houang*, son prédécesseur, était notre ami, et il dit simplement la vérité en affirmant l'existence de ma lettre.

Une dernière fois, notre contradicteur crut trouver un argument irréfutable et ajouta :

— “ Oui, sans doute, vous avez demandé la permission ; mais les bonzes ont écrit avant vous. ”

Là, encore, notre réponse était facile et péremptoire :

— “ Veuillez comparer les dates des deux lettres, lui dîmes-nous ; vous verrez que la nôtre est antérieure de trois ans à celle des bonzes. ”

Or, toutes ces pièces dont il niait opiniâtement l'existence, il les avait dans les archives de son tribunal. La résistance du *tao-tai* était aussi ferme dans le ton que faible dans les arguments. Qu'il aurait donc voulu sauver les bonzes !

C'est que nos adversaires étaient fort embarrassés avec une cause si mauvaise, étayée sur des mensonges qu'ils avaient munis de leur sceau. Quelle reconnaissance il nous eussent témoignée, si nous avions consenti à déposer les armes ! Convaincu de nos droits, le magistrat n'osait sacrifier les bonzes de Pou-tou, qui sont une puissance redoutable. Ce n'est pas toujours impunément qu'on ose toucher à la personne de ces imposteurs, et bien des mandarins ont appris à leurs dépens qu'il est parfois téméraire de leur appliquer la loi comme à de simples mortels ! En effet, ils ont des relations dans les hautes sphères de l'administration, jusqu'à Pékin, et leur influence peut nuire ou profiter aux fonctionnaires, selon que ceux-ci les accusent ou les appuient.

Un de leurs grands chefs, *Houa-wen*, venait d'arriver de la capitale, où l'impératrice l'avait comblé d'honneurs et de présents. A Chang-hai, à Ning-po, il fut reçu en triomphe.

Descendant d'une ancienne famille impériale, il occupait, comme fonctionnaire d'État, une haute situation, lorsqu'il se fit bonze pour échapper à un grave châtement mérité par ses fautes. Riche, intrigant, audacieux, habile, il est l'âme de Pou-tou et notre principal adversaire. Il a ses entrées libres au Tribunal du préfet de Ning-po, dont il a adopté le fils et dont il gouverne à son gré la mère et la femme. Sans l'estimer, le *tao-tai* a des ménagements pour lui, et voilà pourquoi il a fait tant d'efforts pour le soustraire au code pénal, qui le réclamait comme un grand coupable. Mais sa cause était trop mauvaise, et chaque jour achevait de la compromettre par quelque nouveau méfait.

Cette connivence des mandarins, en assurant l'impunité aux bonzes, les rendait de plus en plus audacieux. Ils multipliaient les actes de violence et d'injustice à l'égard des chrétiens, menaçant de les chasser de l'île, après avoir détruit leurs maisons. En homme prudent, le *ting* de Tcheou-san nous avait renvoyés au *tao-tai* de Ning-po, pour sortir indemne du champ de bataille où la mêlée devenait de plus en plus dangereuse. A plusieurs reprises, j'avertis notre préfet des mesures iniques qui frappaient nos chrétiens, et des dangers plus graves qui les menaçaient dans un avenir peu éloigné. Je le déclarai responsable de tout ce qui arriverait, puisqu'il persistait à ne pas arrêter, par un acte de justice, la malveillance des coupables. La situation était trop aiguë pour durer longtemps, et nous étions à la veille d'une solution violente.

* * *

A Pou-tou, les bonzes militants préparaient des armes et s'exerçaient à la boxe. Les autres, dévots belliqueux à leur manière, faisaient dans toutes les pagodes des services spéciaux pour demander aux idoles notre anéantissement. Tous les bonzes de l'archipel priaient avec eux. Alarmés du

mouvement insolite qu'ils remarquaient dans l'île sacrée, nos chrétiens vivaient dans des angoisses continuelles.

Le 20 septembre, M. Procacci m'écrivait de Tcheou-san :

“ Hier, les bonzes de Pou-tou, au nombre de deux à trois cents, armés de lances, de fusils, etc., ont envahi l'île de Fo-sin-shan, traînant à leur suite une foule d'employés et cherchant les chrétiens pour les battre et les conduire aux pagodes. Prévenus à temps de leur arrivée, les nôtres ont pu fuir dans les montagnes où ils ont passé la nuit. Après avoir maudit et menacé les femmes, les bonzes sont venus dans notre chapelle, où ils ont jeté à terre et foulé aux pieds la croix, les chandeliers de l'autel, etc., et fait prisonnier notre catéchiste Mathieu, qui refusait de leur indiquer la retraite des chrétiens... ”

Le lendemain, nouvelle lettre :

“ Les bonzes, à minuit, ont brûlé notre chapelle de Fo-sin-shan. Le catéchiste n'a eu que le temps de fuir sans rien apporter. Tous les chrétiens, hommes et femmes, ont profité des ténèbres pour venir à Ting-hai, dans des barques prêtées par les païens. Ils restent dans notre établissement jusqu'à nouvel ordre. Ils ont à peine les habits nécessaires, car ils sont partis à l'improviste, ne fermant pas même leurs maisons... ”

“ *Felix culpa!* ” m'écriai-je, en pleurant avec le brave néophyte de Fo-sin-shan, qui m'apportait ces nouvelles. Il me dit que les bonzes se réunissaient de tous côtés en bandes compactes, pour en finir avec les chrétiens et anéantir tous nos établissements de l'archipel.

* *

Le *tao-tai* prévenu dépêcha un délégué, qui se rendit à Fo-sin-shan en compagnie du mandarin de Ting-hai, forcé de rentrer en lice dans des circonstances peu favorables. A cause de la distance à parcourir en mer, les bonzes

avaient eu le temps de leur préparer une réception triomphale et d'organiser tout un complot de mensonges. Les piastres coulèrent en abondance dans les mains des tribunaux, qui, flairant une bonne occasion, étaient venus en grand nombre. Comme d'habitude, nos deux "grands hommes" eurent peut-être la part du lion; en tous cas, n'ayant vu et interrogé que des témoins vendus, ils conclurent leur examen par un rapport au *tao-tai* contre la vérité de nos accusations. "Notre chapelle, d'après eux, n'était qu'un pauvre hangar où les chrétiens déposaient du bois; elle n'appartenait pas à la mission; les bonzes n'avaient ni pris les armes, ni envahit l'île, ni poursuivi les chrétiens, ni violé les tombes, ni incendié la chapelle, ni commis aucun autre méfait." Qui sait même si les chrétiens n'étaient pas un peu coupables de tout ce que les missionnaires reprochaient si injustement aux pauvres bonzes?

Braves mandarins! pendant qu'ils étaient si bien en veine, pourquoi ne pas ajouter que nos chrétiens absents avaient passé eux-mêmes le détroit de Pou-tou, poursuivant les bonzes et brûlant leurs pagodes?

Une fois de plus, l'épée de Brennus avait fait pencher les plateaux de la balance. Ces mensonges odieux remplissaient dix-huit feuillets que le *tao-tai* me communiqua d'un air visiblement embarrassé. Ma réponse fut aussi longue, et lui ferma pour toujours la bouche sur un tel sujet. Nos ennemis devaient être bien faibles pour recourir à des manœuvres si indignes, sans aucune espérance de succès.

*
* *

Quelques jours après, on m'annonçait la visite de deux illustres mandarins. Ils daignaient faire un voyage de vingt-six lieues en barque, pour venir me répéter en face les contes ridicules qu'ils avaient servis au *tao-tai*. Je les

reçus poliment ; mais je n'étais guère d'humeur à écouter de sang-froid leurs mensonges vraiment trop indigestes, et le débat fut vite animé. Il paraît que j'avais le ton un peu ferme avec ce pauvre *ting* qui nous bernait depuis si longtemps. Ému de compassion à son égard, le suivant du délégué dit à haute voix, avec un geste qui soulignait ses paroles :

“ — Vraiment, cet évêque parle trop librement au noble *ting* ; il faut lui couper la tête ! ”

Les chrétiens indignés l'arrêtèrent, et il ne put nier ses propos que tout le monde avait entendus. D'après les idées chinoises et surtout à cause des circonstances, ils constituaient une injure très grave, et ses maîtres en étaient responsables :

“ — Comment ? dis-je à ces derniers, vous prétendez venir ici dans des intentions pacifiques, et vous amenez des gens qui menacent de me tuer en votre présence ? ”

Cet éclat ne fut pas sans les gêner beaucoup. Ils firent des excuses, que le *tao-tui* renouvela, en infligeant, pour la forme, une punition au coupable. Mes nobles visiteurs avaient “ perdu la face. ” La discussion était devenue impossible, et, quand ils levèrent la séance, rien n'était conclu. D'ailleurs j'en avais appelé à un autre tribunal.

Houa-wen, le chef des bonzes de Pou-tou, qui, dans ses entretiens intimes avec les mandarins, comprenait que malgré ses largesses, ceux-ci seraient forcés de l'abandonner à la justice, s'était rapproché de Ning-po et rôdait autour de notre résidence. C'était le loup avec une peau de brebis. Incapable de nous nuire plus longtemps, il aurait voulu nous attendrir. Aussi que de ressorts il fit jouer ! cadeaux, promesses, médiateurs influents, intervention même du consul anglais de Ning-po qui m'écrivit une lettre ; aucune démarche ne fut négligée. Mais Houa-wen est un vieux renard que je connais depuis seize ans, et cette longue expérience m'avait appris à ne pas tomber dans ses pièges

D'ailleurs ses tentatives désespérées étaient un bon signe. Elles ressemblaient un peu aux convulsions de l'agonie. Il devait être bien mal à l'aise, pour en venir à ces dernières humiliations, lui qui nous avait menacés si haut de nous conduire à Pékin, ou de faire couler par ses idoles les bateaux français qui oseraient alier à Pou-tou. Or, une bonne occasion se présentait de faire expérimenter la puissante colère de ses *Pcu-ssa* contre l'*Inconstant*, qui venait d'arriver au port de Ting-hai.

III

Victoire

C'était bien l'aimable Providence qui nous l'amenait, ce vaillant aviso, encore tout glorieux des exploits de Bangkok. Pendant de longues années, il a fièrement promené le pavillon français sur les mers de Chine. A l'époque des émeutes, on le voyait partout, et que de ruines épargnées par son actif dévouement ! Il arrivait directement de Corée, dont il avait parcouru les côtes, à la recherche d'un missionnaire français qui fuyait ses bourreaux. Vite mis au courant de notre situation, son brave commandant demanda des ordres, car il était venu en passant, par hasard, ignorant nos épreuves et nos dangers. De concert avec l'amiral de Beaumont, le consul général de France à Shanghai lui adressa une réponse qui le mit à l'aise, en lui rendant la liberté de ses mouvements. Il resta quinze jours qui, je l'espère, ne lui parurent pas trop longs, avec les belles promenades de l'île et les distractions du petit séminaire où les officiers aimaient à se réunir. Pour nous, leur présence fut une fête continuelle dont le souvenir animera longtemps nos conversations. Avec le drapeau tricolore

et nos hôtes, Tcheou-san était devenu un petit coin de la France.

Peu après, l'*Inconstant* fut rejoint par le *Forfait*, superbe croiseur de première classe, qui allait du Japon à Fou-tcheou, en face de Formose. C'était sa seconde visite en trois mois, car, en juillet, de graves affaires l'avaient attiré sur les rives du Tché-kiang, où son passage a laissé à nos missions une ère de paix prospère.

Maintenant ils nous ont quittés, appelés au pays avec leurs vaillants équipages. Nous sera-t-il donné de les revoir un jour ? Peut-être ! En attendant, ils le savent, les vœux et les prières de notre reconnaissance les accompagnent partout, et nous sommes sûrs de les voir au premier rang, avec leurs frères de Chine, le jour où la France fera appel aux dévouements généreux.

La présence de nos braves marins fit tomber, comme par enchantement, les rumeurs sinistres et les menaces violentes qui partaient de Pou-tou. Il y eut panique chez les bonzes persuadés qu'on allait saccager leurs pagodes. Ce fut un grand mouvement de barque pour emporter et mettre à l'abri les petits trésors d'un chacun. Le diable déménageait abandonnant ses idoles afin de sauver son argent.

Ainsi, en quittant Ning-po pour rentrer aux îles, le *ting* trouvait deux bateaux français au port de Tcheou-san, l'un avec une rangée de seize beaux canons dont l'acier poli reluisait au soleil, l'autre, plus petit, mais avec la fraîche auréole d'un brillant fait d'armes qui avait été admiré de tout le monde.

Il y eut des visites échangées entre les commandants, accompagnés des missionnaires, et le mandarin civil. Elles furent tout à fait cordiales, le *ting* paya du champagne et charma tout le monde par sa politesse exquise. Ce n'était plus ce fonctionnaire de la veille, fort contre les faibles, opposant à tous nos arguments des mensonges audacieux

ou des chicanes futiles. Non, il se disait convaincu de tous nos droits ; jamais, non plus, il n'avait douté de la culpabilité des bonzes ; elle était trop évidente :

“ Ce sont, ajoutait-il, des êtres que tout le monde méprise et déteste, et moi le premier. Quelle estime, par exemple, avoir de ce Hou-wen, le chef, qui a commis tel ou tel méfait ? ”

Il faisait de leurs vices une critique acerbe, révélant des faits incroyables à nous-mêmes qui pensions connaître tous les méfaits des bonzes de Pou-tou !

“ — Mais alors, lui objecta M Ferrant, délégué pour la troisième fois auprès de lui, pourquoi ces longues résistances qui ont compromis si longtemps des revendications que vous saviez légitimes ?

“ — Je n'étais pas libre, affirma-t-il aussitôt. Ne le comprenez-vous pas ? Le *tao-tai* de Ning-po m'a joué un très vilain tour en voulant me charger tout seul de cette affaire. Comment la traiter avec justice sans me rendre odieux aux coupables et exposer mon bouton ? Ignorez-vous l'influence et la malice des bonzes ?

Et il continua, pour soulager son amertume, un violent réquisitoire contre leurs mœurs dépravées, leurs intrigues, leurs rancunes, leur avarice, etc. Il était plus sincère alors qu'en défendant autrefois, par des mensonges effrontés, la cause de ses clients redoutables.

* * *

Le lendemain, il nous envoyait, en nous priant de l'examiner, une feuille rédigée par lui et écrite de sa propre main, car il n'aime pas les secrétaires pour les affaires importantes. C'était la reconnaissance de nos droits. Voici le résumé des sept articles qu'elle contenait :

- 1o Les bonzes nous rendraient gratuitement tous les terrains compris dans la digue tracée par nous ;
- 2o Les coupables du faux seraient cassés et punis selon les rigueurs de la loi ;
- 3o Ceux qui avaient incendié la chapelle subiraient le châtement prévu dans le Code ;
- 4o De même pour ceux qui avaient violé les tombes ;
- 5o Une indemnité serait payée par les bonzes pour reconstruire notre chapelle et dédommager les chrétiens de leurs pertes ;
- 6o On érigerait une pierre monumentale avec une inscription et le sceau des mandarins, pour perpétuer la mémoire de ces faits ;
- 7o Les bonzes signeraient un engagement écrit, les faisant responsables des malheurs qui pourraient arriver aux chrétiens N. et N. dont ils avaient comploté la mort.

Jamais nous n'avions demandé autant ; ces conditions surpassaient nos espérances, et la paix fut signée avec joie de part et d'autre.

Le soir du même jour, un homme de confiance, le percepteur des impôts, vint nous annoncer, au nom du *ting*, qu'il était chargé de rapatrier les chrétiens fugitifs et d'examiner pour les compenser, les dommages éprouvés par chaque famille. Hélas ! ils ne purent pas tous se réunir ; sept d'entre eux manquèrent à l'appel ; ils étaient morts pendant leur exil. les uns de chagrin, les autres, c'étaient de pauvres femmes qui avaient dû fuir la nuit et faire un pénible voyage après leurs couches, ou des enfants déjà indisposés. Pauvres victimes ! elles n'ont connu que les mauvais jours ; mais peut-être devons-nous la victoire à leur sacrifice.

De braves païens avaient veillé sur les maisons désertes de nos chrétiens, partis à l'improviste, laissant leur portes ouvertes. Rien ne manquait dans ces demeures isolées aux pieds des montagnes abandonnées pendant de longs jours. Ces bons voisins avaient même recueilli les animaux domestiques pour en prendre soin. Les chrétiens remer-

cièrent leur conducteur en lui disant qu'ils n'avaient rien à réclamer. Le brave homme en fut stupéfait et ne cessait de redire à qui voulait l'entendre :

“ Vraiment les chrétiens sont d'honnêtes gens ; au lieu d'abuser de leur situation comme tant d'autres, pour réclamer une indemnité en simulant des sommes disparues, ils n'ont rien exigé, disant qu'ils n'avaient rien perdu. ”

Le *ting* lui-même fut touché et ravi de cet exemple et voulut payer de ses propres deniers les frais de leur séjour dans nos établissements. Nous acceptâmes, mais pour une autre fin, cet argent qu'il ne voulut pas reprendre.

A Ning-po et ailleurs, notre affaire avait un grand retentissement. Tout le monde en commentait les détails, grossis jusqu'à l'exagération par l'imagination toujours féconde et crédule des Chinois. En général, on louait fort notre esprit de modération ; mais les pauvres bonzes étaient tournés en ridicule et maltraités sous tout rapport.

Humilié d'avoir été retenu si longtemps dans leurs filets, le *tao-tai* voulut montrer son indépendance, en obéissant un peu tard à la voix de la justice. Lui aussi, il avait besoin de réparer. Il m'écrivit une lettre pour accréditer deux médiateurs, choisis parmi les lettrés les plus influents de la ville, et pour me prier de nommer aussi deux chrétiens, qui débattraient avec eux les clauses définitives d'un arrangement à l'amiable.

Quand ils se présentèrent, je ne pus m'empêcher de leur dire :

“—Est-ce bien la peine de vous déranger, puisque le *ting* de Tcheou-san a déjà tout réglé ?

Ils me répondirent :

“ — Il est beaucoup mieux que l'affaire soit réglée au nom du *tao-tai* ; l'arrangement sera plus solennel et plus solide. ”

Ils avaient raison, et je les laissai faire, d'autant plus

qu'ils semblaient fiers de jouer un rôle comme députés du *grand homme*.

Le *tao-tai* mit un vapeur à leur disposition, et ils partirent pour les îles, emmenant à bord quatre Filles de charité, toutes heureuses de rejoindre si facilement leur poste, après la retraite annuelle. Leur zèle les poussa jusqu'à Fo-sinshan, où elles entraînent aussi le *ting*, M. Ferrant et des tribunalistes. Là ils déterminèrent les limites respectives de la mission et des propriétés des bonzes. D'autres détails pratiques furent fixés pour enlever toute occasion à des difficultés futures avec nos voisins. Puis ils revinrent à Ning-po, toujours suivis du pauvre *ting* et de mon cher délégué.

Là, eut lieu, à table, la dernière mêlée, en présence du mandarin et d'un vieux bonze qui représentait Pou-tou. Les médiateurs, selon l'intention du *tao-tai*, nous avaient choisi une petite montagne comme lieu de sépulture et pour en extraire les pierres dont nous aurions besoin pour entretenir et développer notre digue. C'était encore une précaution nécessaire pour obvier aux chicanes de l'avenir et nous assurer une indépendance complète vis-à-vis des bonzes. Mais comme leur représentant s'obstinait à ne pas comprendre ces raisons d'utilité pratique, le *ting* impatienté se leva et, le prenant par le bras, lui dit :

“ — Allons trouver le *tao-tai* ! Au lieu d'une montagne, tu en donneras deux ! ”

Cet argument convertit le bonze qui ne fit plus d'objection.

* * *

Depuis quelques jours, Houa-wen avait disparu pour éviter la cangue.

Cependant il avait tort de s'enfuir.

En effet, les bonzes étaient assez punis par leur humilia-

tion publique et, pour ainsi dire, officielle, qui les mettait dans l'impossibilité de nous nuire. Toutes les accusations accablantes que nous avons portées contre eux, étaient reconnues et signées par les mandarins et les médiateurs, dans des pièces authentiques confiées aux archives respectives du consulat de France, de la mission, des tribunaux du *tao-tai* de Ning-po et du *ting* de Tcheou-san, et des pagodes de Pou-tou. Oui, ils avaient usurpé notre terrain, ils avaient été faussaires, ils avaient violé des tombes, ils avaient incendié notre chapelle, pour ne rappeler que leurs méfaits plus récents. On les avaient condamnés à subir toutes les peines portées par le Code contre chacun de ces crimes. C'était la prison, la cangue, l'exil, en perspective. Le pire pour eux, c'est que les principaux coupables étaient aussi les principaux chefs de Pou-tou. Qu'eût fait de plus l'exécution rigoureuse de la sentence qui les frappait ? Les voir, une cangue au cou, devant les portes de notre résidence, ne me souriait guère et pouvait ressembler à une satisfaction trop païenne. La reconnaissance explicite de nos droits et de leurs torts devait me suffire.

D'ailleurs, il fallait songer un peu à la *face* des médiateurs et lui réserver l'encens d'un petit sacrifice. Quand on accepte leur intervention pour un arrangement politique, on ne peut guère se dispenser de quelques concessions accessoires. Or ils m'avaient demandé de mettre quelques pauvres petits bonzes à la place des grands, et de punir les vrais coupables dans la personne d'innocents moins en vue. Mais une pareille substitution, outre qu'elle me répugnait comme injuste, aurait produit mauvais effet. Pour ne pas rester à moitié chemin, et afin de faire plaisir au *tao-tai*, au *ting*, et aux médiateurs qui le désiraient beaucoup, comme aussi dans le but de donner à ces païens une leçon de miséricorde après un exemple de justice, et de leur faire comprendre que les missionnaires n'ont pas d'ennemis et ne connaissent pas la vengeance, j'accordai aux bonzes un pardon général.

L'impression morale en fut excellente ; les mandarins m'envoyèrent des remerciements chaleureux, les médiateurs étaient dans l'enthousiasme ; mais ma plus grande joie fut l'étonnement des bonzes qui ne comprennent rien à cette doctrine de la charité. Ce pardon fut peut-être notre plus belle victoire.

* * *

Ainsi donc, nos désirs, si longtemps compromis, sont devenus la plus douce des réalités. Oui, sans doute, ils nous ont coûté de rudes combats, des luttes pleines d'angoisses et de périls : mais la victoire qui les couronne efface nos larmes, console nos amertumes, et, loin de laisser quelques regrets à nos cœurs, dépasse toutes nos espérances. *L'île du bon Dieu* est commencée.

Notre œuvre a soulevé de puissantes colères. Quels obstacles n'a-t-elle pas rencontrés ? Que d'ennemis ont voulu l'anéantir ! *L'île du démon* tout entier en a frémi de rage. Ses prêtres impies ont pris des armes, dressé des embûches, tramé des complots. Ils avaient la force, ils étaient le nombre ; mais, bâti sur un mensonge, leur édifice de haine a croulé, les couvrant de ruines et de honte.

Et maintenant, possesseurs tranquilles de cette digue si enviée, nous regardons l'avenir avec confiance, bénissant Dieu de nous l'avoir donnée pour toujours, sans avoir à craindre de nouveaux ravisseurs. Les mesures prises contre les intrigues de ces perfides ennemis, défont d'avance toutes les tentatives d'usurpations. Non, jamais aucune main sacrilège ne pourra arracher de ce sol béni la croix que nous y avons plantée.

Quelle joie de voir de nombreuses familles vivre à son ombre et prier à ses pieds ! Quelle compensation au spectacle affligeant de Pou-tou *l'île du démon* ! Désormais, au

milieu de ces mers païennes, s'il y a l'armée des bourreaux qui blasphèment Dieu et son Christ pour offrir à de vaines idoles leurs hommages coupables, il y a aussi une troupe d'élite, des amis fidèles, des disciples fervents qui réparent et consolent. En face de *l'île maudite* où l'idolâtrie déploie le faste de son culte imposteur et brûle un encens criminel sur les autels du démon, dans *l'île sainte*, la piété chrétienne élève vers le ciel ses mains pures et sa voix suppliante en l'honneur du vrai Dieu. Les hommages de la foi compensent le culte de l'ignorance, et l'amour répare la haine.

* * *

Pour neutraliser davantage l'influence néfaste de *l'île du démon*, ce qui manque à *l'île du bon Dieu*, c'est le nombre. Il faudrait multiplier la petite armée des croyants et dilater l'espace pour qu'ils puissent dilater leurs tentes. Que de prosélytes ne peuvent trouver une place dans leurs rangs trop étroits !

Or, notre digue peut encore ouvrir ses bras et développer son enceinte, assez pour réunir tous ces nouveaux venus qui lui demandent un abri contre la rancune des bonzes. Nous avons prévu cette heureuse nécessité ; rien, cette fois, ne peut entraver nos désirs, rien, sinon le manque de ressources. Nous avons proposé aux autorités l'extention probable de notre digue ; nous avons dit que le nombre des chrétiens pourrait nous forcer de reculer nos limites, pour embrasser un territoire plus spacieux. Non seulement ils ont approuvé notre demande anticipée, mais encore, en vue de nous épargner les difficultés de l'avenir, ils ont fait des démarches, pris des mesures qui garantissent nos plans contre les surprises et la malveillance. Plus de procès à redouter, toutes les difficultés sont aplanies, et ils pensent

que nous allons commencer bientôt! Hélas! il faut attendre, et attendre jusqu'à quand ?

Cependant, au lieu de faire les nouvelles digues d'un seul trait, nous pouvons les faire par pièces, en suivant un plan régulier. Au fur et à mesure que la charité de nos bienfaiteurs le permettra, nous empiéterons sur la plage libre, nous occuperons de nouveaux terrains pour installer de nouvelles familles. Pour chacune d'elles, il faut environ dix arpents de terre, dont l'endiguement requiert à peu près 100 francs. Nous attendrons que le chiffre des aumônes arrive à 1,000 fr. pour introduire dix familles de plus ; et ainsi que de pauvres insulaires, les uns après les autres, trouveront le salut dans cette terre promise! S'il est sage, au spirituel aussi bien qu'au corporel, de ne pas exposer les petites économies réalisées par l'épargne, mais de les placer là où en même temps elles sont plus en sûreté, et produisent de plus gros revenus, les digues de Fo-sin-shan ne sont-elles pas un des placements les plus avantageux ? Où trouver de meilleurs intérêts pour le ciel ? Appliquées à *l'île du bon Dieu*, les aumônes produisent un bien aussi multiple et varié dans ses effets, que fixe et permanent dans sa durée. Elles retirent du paganisme une foule d'âmes, elles les sauvent à bon marché, tout en leur procurant ici-bas une vie tranquille par un travail honnête. Leur bienfait n'est limité ni par le temps, ni par les personnes ; il continue avec les ans et se renouvelle avec les familles ; il dure, il reste sans jamais s'épuiser, comme une fontaine féconde qui coule toujours. C'est une vraie fondation perpétuelle, à bon marché, pour une succession ininterrompue de familles qui se remplaceront avec les ans pour cultiver les mêmes terres en adorant le même Dieu. Pour comble de bonheur, les revenus de ce pieux capital deviennent à leur tour une source continuelle d'autres mérites également précieux et durables, puisqu'ils serviront à l'entretien des bonnes œuvres locales, comme dispensaires, hôpitaux, écoles, orphelinats, chapelles, etc.

Un jour peut-être, l'Église enverra ses moines intrépides à Fo-sin-shan pour opposer l'exemple de leur dévouement et de leur pénitence à la vie paresseuse et dissolue des religieux du paganisme. Les infidèles feront la comparaison et comprendront la différence. Ce jour-là, ruinée dans la personne de ses bonzes, l'influence funeste de *l'île du démon* recevra un nouveau coup terrible, peut-être mortel, au profit de *l'île du bon Dieu*.

MISSIONS D'ASIE

Vicariat Apostolique de la Cochinchine Septentrionale



RIEN de plus touchant que cette relation envoyée d'Annam à M. Grosjean, directeur du Séminaire des Missions Etrangères de Paris. Nous n'avons pas besoin de rappeler les terribles persécutions auxquelles fait allusion le récit et qui décimèrent à plusieurs reprises le peuple fidèle. Aujourd'hui, les vides faits dans ses rangs par le bourreau sont comblés et 30,000 chrétiens consolent par leur piété le vénérable Mgr Caspar et les 52 missionnaires qui évangélisent la Cochinchine septentrionale.

LETTRE D'UN MISSIONNAIRE

Quand l'on considère comment une paroisse ou une chrétienté s'est formée, on trouve toujours le doigt de Dieu, mais, quelquefois, l'action divine est tellement cachée, qu'à première vue elle ne laisse paraître que la main de l'homme. D'autres fois, au contraire, elle est tellement apparente que le missionnaire doit dire en toute vérité : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* C'est dans cette catégorie que doit se placer l'origine de la chrétienté de Thy Ong dans la Cochinchine septentrionale.

Providentielle découverte d'un ménage de vieux chrétiens, échappés aux anciennes persécutions.

Je me trouvais dans le village de Dien-khanh, occupé à préparer au baptême trente-quatre catéchumènes. Déjà l'instruction touchait à sa fin, et la fête, si longtemps

attendue, allait avoir lieu dans quelques jours. On s'en était communiqué la nouvelle, et les païens commençaient déjà à venir faire quelques visites et à demander des renseignements. Depuis quelques instants, je voyais une jeune fille tourner autour de l'église, et s'approcher timidement de l'endroit où je faisais le catéchisme : il me semblait qu'elle voulait me parler et qu'elle n'osait pas. Je la tirai d'embarras en lui demandant ce qu'elle voulait et qui elle était :

Je suis la fille de l'Ong-Manh, me dit-elle, et je voudrais être baptisée avec mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs. Je sais qu'ils se convertissent, et que dans quelques jours, ils auront le bonheur de recevoir le saint baptême et de devenir les enfants du Seigneur du ciel.

— Mais pourquoi n'as-tu pas demandé à te convertir en même temps que ta famille, et n'es-tu pas venue assister aux instructions ?

— Ce n'est pas de ma faute, Père, mes parents m'ont fiancée à un païen, et je ne suis plus libre de ma personne. Cependant comme le mariage n'est pas encore célébré et qu'en attendant l'époque fixée je reste avec les grands-parents de mon fiancée, les affaires pourraient encore s'arranger si vous vouliez vous occuper de moi, d'autant plus que ces bons vieux sont de braves gens et ne ressemblent pas aux autres païens.

— Comment s'appellent-ils et où restent-ils ?

— Père, le vieux s'appelle Ong-Mai ; il habite une petite hutte en paille qu'il s'est construite loin du village, au bord d'une petite rivière et au fond d'un ravin. Il gagne sa vie en pêchant et en élevant des canards. Tous les matins, lui et sa femme se mettent à genoux et récitent je ne sais quoi ; mais j'entends souvent ces mots : *Notre père qui êtes aux cieux.... Je vous salue, Marie....* Cela ressemble à ce que je viens d'entendre à l'église. Et puis, chez eux, il n'y a pas d'idole, et je ne les ai jamais vus offrir de sacrifices. Quant

à leurs fils, mon futur beau-père, il reste dans le village ; mais il a des idoles et offre des sacrifices, comme tous les autres païens que je connais. ”

* * *

Ce récit de la jeune fille m'intriguait au suprême degré. Je ne pouvais avoir de doute, l'Ong-Mai devait être un chrétien, mais d'où venait-il, et quel était-il, c'est ce que je voulais savoir. Après avoir congédié la jeune femme et lui avoir promis de m'occuper de son affaire, je l'encourageai à retourner chez ses grands-parents, et à leur bien obéir en tout, ajoutant que dans quelques jours j'irais leur faire une petite visite, sitôt après avoir administré le baptême aux catéchumènes qui s'y préparaient.

Quand je fus seul, je fis appeler un vieux chrétien du pays, et lui racontai tout ce que m'avait dit la jeune Annamite. Ce fut alors que, rappelant ses souvenirs, il me dit :

“ — Je crois me rappeler, en effet, qu'un certain Ong-Mai, appartenant au village voisin, s'est sauvé de chez lui à l'époque de la persécution de Tu-Duc, toute sa famille l'a suivi, et depuis on n'en a plus entendu parler. Serait-ce cet homme ? Le nom semblerait l'indiquer. ”

Les paroles du vieux catéchiste me laissaient pensif et piquaient au plus haut point ma curiosité. Dès lors je n'eus plus de repos avant d'avoir pris tous les renseignements nécessaires pour trouver la maison de l'Ong-Mai.

A la recherche des vieux chrétiens.

Touchante rencontre.

Quand je fus arrivé à mon but, j'enfourchai mon cheval et je partis à la découverte. Mon cœur, je l'avoue, battait bien fort, ma tête travaillait. Toute cette histoire n'était-elle pas un tissu de mensonges ? Où allais-je trouver un

vieu chrétien, un vieil échappé des persécutions, un pros- crit volontaire pour conserver sa foi et sa religion? Le chemin me paraissait bien long, malgré le trot de mon cheval que j'excitais sans m'en apercevoir. Enfin, sortant du bois, je crus reconnaître l'endroit indiqué ; les nombreux méandres d'une rivière, coulant dans les ravins profonds, se dérou- laient à mes pieds, mais je n'apercevais aucune maison. Je continuai cependant à me diriger vers la rivière, cherchant toujours à découvrir quelque chose. Soudain, je vois au loin un peu de fumée s'élever de terre ; un temps de galop et j'arrivai au-dessus du ravin : la petite maison de l'Ong-Mai était bien là. Je trouvai le bon vieux et la bonne vieille occupés à cuire le riz. La femme, saisie de frayeur, à ma vue, se sauva dans la maison ; quant à l'Ong-Mai, il resta comme paralysé à l'endroit où il était :

“ — N'aie pas peur, lui criai-je d'aussi loin que je le pus, je ne veux point te faire de mal, je suis un missionnaire qui passe et veux te dire bonjour ; ne crains rien, va ! ”

Pendant ce temps, j'avais déjà mis pied à terre et je regardais ce vieillard dont le visage témoignait d'une profonde émotion. Les yeux, tout grands ouverts, laissaient couler deux grosses larmes ; la bouche, prise d'un tremble- ment nerveux, ne laissait échapper que des sons inarticulés. Enfin, revenu de sa première émotion, il me dit :

“ — Vous êtes vraiment un Père, un missionnaire ?

“ — Mais oui... bien sûr... Oui, bien sûr.

“ — Oh ! alors, je puis mourir content : le bon Dieu m'a exaucé. Voilà plus de vingt-cinq ans que moi et ma femme habitons ici, afin d'échapper à la persécution, et de con- server notre religion ; depuis ce temps, tous les matins et tous les soirs, nous récitons cinq fois le *Notre-Père*, et cinq fois le *Je vous salue, Marie*, pour obtenir cette grâce. Oh ! maintenant que j'ai trouvé le Père, je ne veux plus le quitter, il faut qu'il me convertisse. ”

Et pendant qu'il me parlait, ce bon vieillard s'était pros-

terné à mes pieds ; il appela sa femme qui me fit la même narration. L'émotion m'avait gagné, moi aussi ; je ne savais trop comment remercier le bon Dieu. Cependant je cherchai à me maîtriser, et prenant un ton un peu froid, je m'écriai :

“ — Savez-vous le *Notre Père* ? ”

Le *Notre Père* et le *Je vous salue, Marie* furent récités sans encombre.

“ — Eh bien, maintenant, continuai-je, si vraiment vous êtes chrétiens, récitez le *Décatalogue*. ”

Et le *Décatalogue* fut récité aussi, mais avec plus de difficulté.

Enfin, je demandai le *Confiteor*, et le vieux de le réciter. Arrivé à ces mots : “ ... Aux apôtres Pierre et Paul, ” il me regarde d'un air joyeux et me dit, en se frappant la poitrine de contentement : Ah ! c'est que je m'appelle Paul. ”

Je ne pouvais plus douter de la découverte. Je parlai ensuite de la jeune fille et tout ce qu'elle m'avait dit était bien exact.

* * *

Après m'être encore entretenu avec ces bonnes gens, il fallait penser au retour.

Quand je remontai à cheval, l'Ong-Mai et sa femme au comble de la joie, me dirent :

“ — Dimanche prochain, nous irons à la messe, puisqu'il n'y a plus de persécution nous vous amènerons notre famille et nos amis. Vous nous donnerez des chapelets et des médailles, et vous nous direz ce qu'il faudra faire, car nous ne voulons pas être seuls à nous convertir.

Zèle fécond du néophyte.—Nombreuses conversions.

Joie du missionnaire.

Le dimanche suivant, tout le monde fut exact au rendez-vous ; tous les parents et amis, enflammés par les paroles de

l'Ong-Mai, demandaient à se convertir. Nous prîmes jour pour une visite officielle au village de Thuy-Ong. Au jour indiqué, je m'y rendis, et quelle ne fut par ma surprise, quand on m'apporta la liste des familles qui voulaient se convertir, de compter plus de cent vingt personnes? Je bâtis de suite une petite hutte en bambous et en paille, pour servir de lieu de réunion pour le catéchisme, et l'instruction commença de suite. Le démon nous fit beaucoup de misères ; mais l'Ong-Mai priaît et soutenait à lui seul les chocs les plus terribles. Enfin, le jour tant désiré du baptême arrivait ; tout le monde avait rivalisé d'ardeur pour étudier les prières ; aussi tous étaient dans la plus grande joie ; surtout le vieil Ong-Mai. Je venais de le préparer à la confession, je lui avais parlé de la contrition et de la satisfaction et aussi du bonheur qu'il allait avoir dans quelques instants en recevant ce Dieu pour qui il avait tant souffert.

* *

L'instruction finie, je commençai le Saint Sacrifice de la Messe ; le plus grand silence régnait dans la pauvre hutte qui servait d'église. Je n'avais pas achevé les premières prières que j'entends derrière moi comme un coup sec frappé sur la terre nue et une voix plaintive se fait entendre ; elle disait : " Pardon, mon Dieu, pardon ! "

Ne sachant que penser, je fais signe à mon petit servent d'approcher et lui demande ce qui se passe :

" — C'est, me répond-il, le vieil Ong-Mai, qui fait des prostrations devant l'autel et se frappe le front contre terre, en demandant pardon à Dieu.

" — C'est bien, dis-lui que cela suffit ; qu'il retourne à sa place puisque le bon Dieu lui a pardonné ses péchés. "

Le petit servent fait la commission ; mais il reçoit cette réponse :

" — C'est bon, c'est bon ; dis au père de ne pas être

inquiet de moi, j'ai trop offensé le bon Dieu pour ne lui demander pardon qu'une seule fois ; je resterai prosterné devant l'autel pendant toute la messe ; mais je veux ne gêner personne. ”

Je continuai donc le Saint Sacrifice. Ce fut les yeux pleins de larmes que je l'achevai et distribuai la Sainte Communion au vieux chrétien converti. Le lendemain, je baptisai les catéchumènes. Ce fut un jour de fête, un jour dont le souvenir restera gravé dans mon cœur. C'est dans de pareilles circonstances que le missionnaire, se rappelant tout ce qu'il a quitté et tout ce qu'il a souffert pour suivre sa vocation, ne peut s'empêcher de s'écrier : “ Que vous êtes bon mon Dieu que vous êtes bon ! Que vos récompenses sont déjà précieuses dès ici-bas ! ”

Progrès de la chrétienté. — Mort admirable de l'Ong-Mai

La chrétienté était donc fondée : il ne s'agissait que de l'augmenter. Grâce au zèle de l'Ong-Mai de nouvelles demandes de conversions arrivèrent. Mais Dieu, dont les secrets sont impénétrables, voulut rappeler à Lui l'instrument dont Il s'était servi pour faire le bien et procurer la conversion d'un grand nombre d'âmes. L'Ong-Mai tomba gravement malade, il souffrait horriblement et parfois se tordait comme un ver de terre. A la première nouvelle, j'accourus le visiter et le consoler. Tout le temps que je restai avec lui, je ne l'entendis proférer aucune plainte, et comme je lui en faisais la remarque, il me répondit :

“ — Oh ! Père, ne m'avez-vous pas dit que Jésus, souffrant pour nous, n'avait pas ouvert la bouche pour se plaindre. Comment voudriez-vous que je me plaigne, quand je souffre pour mes propres péchés, et que je suis sur le point d'aller voir le bon Dieu. ”

Il avait chanté son *nunc dimittis* le jour où il m'avait rencontré, il avait accompli la tâche que Notre-Seigneur lui avait marquée; il pouvait partir en paix. Il est mort dans des sentiments admirables de foi et d'amour; son corps repose sur la lisière du bois, tout près de la chrétienté qu'il a commencée. Quand je passe par là, une prière s'échappe de mes lèvres et un cantique d'action de grâce s'élançe de mon cœur.

MISSIONS D'AFRIQUE

Vicariat apostolique de l'Oubanghi



La mission des Banziris, de fondation toute récente, est la station la plus reculée dans l'intérieur du continent d'Afrique. La lettre du R. P. Moreau nous entretient de populations, dont le missionnaire ne s'était pas encore approché et dont les lecteurs des *Annales* n'avaient jamais entendu parler. Les détails de cette notice paraîtront d'autant plus intéressants. C'est la révélation d'un coin inconnu du continent mystérieux.

MISSION DE LA SAINTE FAMILLE DES BANZIRIS

(à 2,200 kilomètres dans l'intérieur du Congo.)

LETTRE DU R. P. JOSEPH MOREAU

MISSIONNAIRE DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT ET DU SAINT CŒUR
DE MARIE, FONDATEUR ET SUPÉRIEUR DE LA STATION

Premières explorations.

La fondation de la nouvelle Mission des Banziris est due à la générosité d'une pieuse demoiselle de Normandie, qui a voulu elle-même la dédier à la Sainte Famille. Cette femme de bien, suivant en cela les dernières volontés de son vénérable père, a consacré à cette œuvre apostolique, non seulement sa fortune, mais même sa vie, car elle s'est offerte en victime au bon Dieu pour la conversion des Noirs, et c'est un vrai sujet de joie pour ceux qui ont le bonheur

de la visiter, de voir avec quelle générosité elle offre au ciel ses grandes souffrances pour le salut des infidèles.

Au commencement de l'année 1894, Mgr Augouard alla lui-même chez les Banziris avec le R. P. Remy pour choisir l'emplacement de la station et en commencer les premières installations.

Ce voyage ne se fit pas sans difficultés. Les bateaux à vapeur qui remontent l'Oubanghi s'arrêtent, en effet, au bas des rapides, car, plus loin, le fleuve est encombré de roches, et la grande navigation y devient impossible. Il faut alors se servir de pirogues pour franchir les nombreux récifs où la vie des passagers n'est pas toujours assurée.

Monseigneur et son compagnon s'embarquèrent sur un frêle esquif monté par des gaillards que les vêtements ne pouvaient pas empêcher de manœuvrer. C'étaient des indigènes du pays. Ils passent les rapides et savent éviter les écueils avec une adresse vraiment extraordinaire ; mais ils ne se gênent pas, s'ils voient un poisson dans une nasse, pour se jeter à l'eau et laisser le malheureux Blanc aller à la dérive, au risque d'un bain prolongé.

Gare aux Cannibales !

Les villages de la rive française sont d'autant plus nombreux et plus serrés que les indigènes ont complètement déserté la rive belge où ils étaient victimes de trop de pillages et d'exactions. Ces villages sont tous environnés de fossés et de palissades, tandis que des fonctionnaires vigilants ont toujours l'œil au guet pour repousser l'ennemi qui peut surgir d'un moment à l'autre.

C'est la véritable guerre des barbares dans toute son intensité et toute son horreur. Dans ce pays, l'homme est certainement la bête la plus sauvage de la création.

Le soir, il faut bien se garder de camper à proximité des villages, car les cannibales viennent pendant la nuit nous

enlever un homme, comme en France on vient marauder un canard ou un lapin.

* * *

Une nuit que les missionnaires étaient campés sur un banc de sable, un coup de fusil retentit soudain à leurs oreilles. Ils se lèvent en sursaut et sortent vivement de leur tente. Le milicien de l'expédition de Monteil qui les accompagnait leur explique alors qu'il a vu des bonjos rôder sur le banc de sable qui touche à la forêt et que, sans demander permission, il a tiré dans le tas. Les indigènes, naturellement, avaient pris la fuite et, au bout d'une heure, les voyageurs purent aller se reposer.

Au poste français de Ouadda, Monseigneur fut admirablement reçu par M. Bobichon et par le sergent Guerloget. — Ce pauvre sergent a, depuis, été tué et mangé au poste de Cettéma. — Ces messieurs rendirent à Sa Grandeur toutes sortes de bons offices et lui firent visiter le pays, afin d'y choisir un terrain pour la station. C'est de cet endroit qu'est parti Crampel, pour remonter directement vers le lac Tchad.

Les prémices de la Mission.

Pendant que les missionnaires étaient au poste de Ouadda, ils furent témoins d'une scène qui vaut la peine d'être racontée.

Un vieux chef, ayant jugé à propos de couper la route des vivres, est appréhendé par les miliciens du poste et amarré au mât de pavillon comme un vulgaire malfaiteur. Ses fidèles guerriers, protestant de son innocence, viennent demander grâce et apporter force cadeaux pour fléchir la justice du commandant. Les poules s'ajoutent aux poules, les chèvres aux chèvres, les pointes d'ivoires aux pointes

d'ivoires ; et tout cela s'amoncele autour du vieux chef, qui supporte, du reste, très dignement sa captivité.

Le Blanc refuse tout cadeau. Monseigneur lui suggère de demander des enfants libres pour les emmener à Brazzaville et les ramener plus tard, au grand avantage des Blancs et des Noirs. Le prisonnier jure qu'il n'a pas d'enfants : " Il n'y en a, dit-il, aucun, ni libre, ni esclave. "

" — C'est bien, mon ami, répond le commandant, tu resteras aux fers. "

Ses guerriers demeurent près de lui, tristement assis sur leurs boucliers. Enfin l'on amène quatre enfants au village, et le chef est mis en liberté.

On lui expliqua alors pourquoi les missionnaires demandaient des enfants et comment ils lui seraient rendus. Le chef fut enchanté d'apprendre que nous désirions venir nous installer chez lui et fit des instances pour hâter notre arrivée également désirée par la population.

Fondation de la Mission.

La fondation définitive de la station, retardée quelque temps par force majeure, eut lieu le 2 novembre 1894. C'est en ce jour, en effet, que nous arrivions à Ouadda, pour commencer l'œuvre, le R. P. Courdy et moi, avec le frère Elie. Nous étions partis de Brazzaville le 13 septembre, emmenant avec nous trois enfants de cette Mission.

A Saint-Louis de Liranga, le R. P. Allaire nous avait procuré quatre hommes du pays et, en route, je pus encore engager deux indigènes. A Saint-Paul-des-Rapides, le R. P. Remy voulut bien, en outre, nous céder deux de ses ouvriers Loangos, dont un charpentier avec son *moulique* (petit apprenti) et un autre comme cuisinier.

La nouvelle Mission de la Sainte-Famille est située au coude le plus au nord de l'Oubanghi, à quatre heures et

demie de pirogue au-dessus du confluent de ce fleuve et de la Kemo.

Le site de la Mission est vraiment magnifique. Les officiers qui passent ici nous disent qu'on n'aurait pas pu choisir un meilleur endroit.

* * *

Un avantage que comprendront surtout ceux qui en ont l'expérience, c'est que nous n'avons pas à côté de nous de factorerie. Les plus proches sont à une bonne journée de navigation. Nous avons donc moins à craindre pour nos enfants l'influence des mauvais exemples.

Cet avantage est un peu contre-balancé par l'hospitalité assez fréquente que nous sommes obligés de donner aux Blancs qui montent ou qui descendent dans la rivière. Depuis le 2 février 1895, nous en avons ainsi hébergé pour la nuit une trentaine. Cet endroit est presque une halte forcée pour les pirogues. Cela nous dérange bien un peu, mais d'un autre côté, on nous rend plus volontiers certains services, et la religion elle-même y gagne dans certains cœurs.

Population.—Les Banziris.

Nous avons autour de nous deux populations bien distinctes par leur langue et leurs habitudes, mais non par la distance, puisqu'elles se touchent partout sans se mélanger. Mais, hâtons-nous de le dire, bien qu'elles soient secrètement plus ou moins anthropophages, ni l'une ni l'autre ne ressemblent en rien à la tribu des féroces Bondjos, qui entourent la Mission de Saint-Paul-des-Rapides. Les mœurs de toutes les deux, au contraire, sont douces et affables ; et l'on peut vivre au milieu d'elles sans grand danger, à moins d'événements imprévus.

La première tribu, celle avec laquelle nous avons été naturellement tout d'abord en relation, est celle des *Banziris* ; elle commence à Ouadda. Cette population est disséminée sur les deux rives de l'Oubanghi, en villages plus ou moins importants, pendant une huitaine de jours de pirogue.

C'est la tribu commerçante et voyageuse, presque nomade, car chacun se transporte où son commerce l'attire. C'est elle qui fournit les pagayeurs et les pirogues nécessaires pour transporter à travers les rapides les charges que les vapeurs déposent à Banghi. Ce sont de fiers et solides marins, surtout dans les rapides. Malheureusement, le besoin de pagayeurs augmentant toujours, les Banziris ont introduit dans ce métier une foule d'esclaves qu'ils se sont procurés à l'intérieur et qui n'ont rien de leur génie inné pour conduire les pirogues. Ces derniers se faisant très lentement à ce nouveau genre de travail, il en résulte que les accidents arrivent plus fréquemment qu'autrefois.

La tribu des Banziris semble plus intelligente encore que celles que l'on traverse pour arriver jusqu'ici. Elle a, en particulier, une forte inclination et une grande aptitude à s'assimiler les usages de ceux qu'elle estime plus avancés qu'elle-même, par conséquent des Blancs. Il y a donc beaucoup de bien à faire parmi eux.

La Tribu des Langouassis.

La seconde tribu, celle des *Langouassis*, habite, au contraire, plutôt l'intérieur ; quelques villages toutefois se rapprochent de la rive et se confondent presque avec ceux des Banziris.

Ces deux tribus vivent en très bon accord, mais ne se mélangent jamais. Le Banziri, comme courtier, exploite nécessairement le Langouassis ; mais celui-ci est encore si

peu fait aux marchés directs avec les étrangers qu'il préfère souvent se servir de l'intermédiaire du premier. La population Langouassi est intelligente, elle aussi, mais elle se fait bien moins vite aux affaires des Blancs, et, comprenant moins facilement leur façon d'agir, elle a beaucoup moins d'inclination à les imiter.

Œuvre des enfants rachetés. — Baptêmes.

Au point de vue apostolique, la mission de la Sainte-Famille doit remercier Dieu de lui avoir destiné cet endroit. Ici, en effet, nous sommes dans un vrai centre de rachats d'esclaves. Depuis le 2 février 1895 jusqu'au 1er janvier 1897, nous avons eu le bonheur d'en acheter 119 ; 26 seulement l'ont été hors de la mission, en voyage.

Nous avons en ce moment 88 enfants présents à la mission. Pour la plupart, ils sont tout petits, trop petits quelquefois, car ils auraient besoin des soins maternels. Mais nous avons pris le principe de ne refuser aucune de ces petites âmes et nous les acceptons tous comme venant de la main de Dieu. C'est ainsi que nous avons racheté dernièrement un bébé de deux ans au plus.

Nous soignons ces pauvres petits aussi bien que nous pouvons ; mais, malgré cela, ils souffrent de quelques privations. Ils sont cependant encore mieux, même matériellement, que chez leur précédent maître, où ils étaient déjà privés de leur mère.

Au milieu des soucis matériels qui nous pressent, ce nous est une grande consolation de faire œuvre véritable de missionnaires en conférant à ces innocents le saint baptême. C'est ainsi que, depuis le commencement de la mission jusqu'à ce jour, nous avons eu le bonheur d'administrer quatre-vingts fois ce sacrement, soit à nos enfants, soit à de jeunes malades étrangers que l'on nous amenait et que nous n'avions pas l'espoir de guérir.

* * *

La mission de la Sainte Famille des Banziris est à 2200 kilomètres de la côte. Nous sommes donc les plus avancés de nos confrères dans le centre africain ; et pour les communications, nous sommes certainement les plus éloignés. Trois mois pour le moins sont nécessaires à une lettre pour nous arriver de France ! Reconnaissants de l'honneur que nous a fait la divine Providence de nous mettre à l'avant-garde dans le combat livré à Satan, nous nous efforçons d'être de dignes missionnaires. Que les chers associés de la Propagation de la Foi veuillent bien nous aider de leurs prières et de leurs aumônes à porter haut le flambeau de l'Évangile dans ces contrées lointaines !

Souvenirs du Tonkin catholique

Par M. Adrien LAUNAY

De la Société des Missions étrangères



AUTEUR de l'étude dont nous commençons la publication, après avoir été missionnaire en Cochinchine, a été rappelé à Paris où ses supérieurs lui ont confié des travaux pour lesquels le recommandaient ses aptitudes et l'étendue de son érudition. Son *Histoire de la Société des Missions Etrangères* a obtenu, en 1895, de l'Académie des sciences morales et politiques, le prix Audiffred.

INTRODUCTION

Noble Tonkin ! Terre par Dieu bénie,
Des héros de la Foi glorieuse patrie,
Je viens aussi pour te servir,
Heureux pour toi de vivre et de mourir !

Ainsi chantait, il y a bientôt un demi-siècle, le plus sympathique et le plus célèbre des martyrs français au Tonkin, Théophane Vénard, et certes, il avait raison de donner à la mission qu'il allait évangéliser et illustrer le nom de patrie des martyrs. Quel est le district, la province, le hameau tonkinois, qui n'ait ses fastes sanglants ? A qui voudrait des reliques des fidèles de l'Eglise du Tonkin ne suffirait-il pas, comme à Rome, de prendre une poignée de terre. Mais il est d'autres reliques que d'aucuns aiment à conserver, à enchâsser, à contempler : ce sont les souvenirs des travaux, des combats, de la mort des apôtres et de leurs

adeptes. N'ont-ils pas, eux aussi, leur vertu, fortifiante, consolante et guérissante, comme les ossements des saints ? C'est pourquoi nous en avons recueilli quelques-uns. Ils ne sauraient certainement former une histoire détaillée, un catalogue complet, un travail scientifique et définitif, ils sont simplement une sorte de reliquaire que j'aurais voulu mieux ciseler et plus richement orner. Tout modeste qu'il soit, puisse-t-il me permettre de dire comme le Vénéral Théophane Vénard :

Noble Tonkin ! Terre par Dieu bénie,
Des héros de la Foi glorieuse patrie,
Je viens aussi pour te servir...

Je n'achève pas, mourir comme Théophane Vénard, se serait trop beau pour moi.

I

Les premières années de l'évangélisation. — Les PP. Baldinotti, de Rhode, Marquis, religieux de la compagnie de Jésus.

Un historien de nos jours, M. Romanet du Caillaud, a fait remonter la prédication chrétienne au Tonkin à 1582, et les premières tentatives, disons les premiers désirs, à 1572. Il a exposé cette question historique à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans un Mémoire qui a dû fort intéresser et peut-être légèrement étonner la docte assemblée, ordinairement plus occupée de Rome et d'Athènes ; il livrera bientôt ce travail au public. Nous ne voulons pas déflorer le résultat de ses recherches en les analysant ; nous nous contenterons donc de le signaler et de commencer notre récit à l'arrivée du père Julien Baldinotti, un religieux de la compagnie de Jésus, de

nationalité italienne, qui, vers la fin de l'année 1626, passa de Macao au Tonkin.

Tandis que les marchands portugais, qui l'avaient transporté sur leur navire, trafiquaient avec les indigènes, il se fit présenter au roi et lui offrit des présents, qui furent bien reçus. Il trouva le pays beau, la population intelligente et douce ; mais il ignorait la langue et ne put annoncer immédiatement l'Évangile. Cependant, il réussit à baptiser quatre enfants en danger de mort.

Sur les instances du P. Baldinotti, la compagnie de Jésus envoya au Tonkin les PP. de Rhodes et Marquis. Le premier était français et son nom est resté célèbre dans les annales des missions ; il a écrit une intéressante relation de son voyage, plusieurs fois publiée. Le style en est facile, agréable, et le récit agrémenté d'anecdotes bien contées qui le relèvent.

Débarqués à Cua-bang, au sud de la mission actuelle du Tonkin occidental, les apôtres et les matelots de leur navire furent bientôt entourés d'une foule curieuse, impatiente de voir les marchandises d'occident.

Missionnaire pendant plusieurs années en Cochinchine avant d'aller au Tonkin, rompu, par conséquent, au langage annamite, qu'il compare au gazouillement des oiseaux, le P. de Rhodes s'adressa à la foule.

“ Je commençai aussitôt, dit-il, à leur débiter que j'avais une marchandise plus précieuse et à meilleur marché que toutes les autres : que je la donnerais pour rien à qui la voudrait, c'était la vraie loi et le vrai chemin du bonheur ; je leur fis sur cela un petit sermon, parce que le mot *dang* signifie, en leur langue, et loi et chemin. Dieu voulut qu'en ce premier coup de filet, avant que nous eussions mis pied à terre, deux personnes fort sages furent prises et résolurent de recevoir le baptême, que je leur donnai après et à toute leur famille. ”

Conduit à la cour, le missionnaire offrit au roi une horloge à roue, un sablier et un livre d'astronomie.

L'horloge et le sablier parurent au monarque de jolis instruments ; mais il ne savait qu'en faire et pria le P. de Rhodes de lui apprendre à s'en servir. Celui-ci monta l'horloge et fit sonner les heures ; en même temps il tourna le sablier et dit au roi que l'horloge recommencerait à sonner aussitôt que tout le sable aurait coulé. Cette promesse parut bien hardie ; les plus savants la jugèrent présomptueuse. En dépit de ces pronostics, elle se réalisa ; alors, dans un élan d'enthousiasme, l'assemblée salua comme un grand homme l'importateur d'objet si merveilleux.

Aussi charmé que ses courtisans, le roi demanda au missionnaire de rester deux ans avec lui.

“ — Non pas deux ans, répondit le P. de Rhodes, mais toute ma vie, sire, je me tiendrai heureux de servir un si grand prince. ”

C'était un bon début, la suite fut meilleure encore ; le roi ordonna de construire dans la capitale une église et un presbytère et la foule accourut aux prédications du savant étranger.

Une sœur du souverain et dix-sept de ses proches parents furent baptisés, des mandarins firent de même et beaucoup de soldats les imitèrent. La première année, le nombre des baptisés fut de douze cents ; l'année suivante, on en compta deux mille et la troisième trois mille cinq cents. Plusieurs prêtres des idoles embrassèrent le christianisme.

Le zèle et la vertu des néophytes étaient admirables.

“ Je puis dire avec vérité, s'écrie le P. de Rhodes, que rien ne m'a touché le cœur si sensiblement que de voir qu'il y a dans ce royaume quasi autant d'anges qu'il y a de chrétiens, et que la grâce du baptême leur inspire à tous le même esprit qui a paru dans les apôtres et dans les martyrs de la primitive Eglise. ”

* * *

Souvent les missionnaires du XVII^e siècle parlent en ces termes de leurs néophytes, ceux du XVIII^e siècle les louent un peu moins et ceux du XIX^e moins encore. Les fidèles étaient-ils donc meilleurs ou les missionnaires plus indulgents ? Nous posons la question sans la résoudre, craignant de chagriner ceux qui préfèrent le passé au présent, ou de paraître tomber dans l'erreur aux yeux de nos contemporains, persuadés que le progrès moral marche de concert avec le progrès matériel. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, les chrétiens tonkinois sont excellents, ils comprennent les splendeurs du catholicisme, ils en pratiquent les vertus les plus délicates et les plus héroïques, et, plus d'une fois, dans les pages qui vont suivre, nous aurons à raconter la beauté de leur vie et la vaillance de leur mort.

Le roi laissa la liberté aux prédicateurs de l'Évangile et à leurs adeptes sans songer à suivre l'exemple de ses parents et de ses amis. On a dit, avec quelque apparence de raison, que la politique entraine pour beaucoup dans sa tolérance ou son indifférence. Il espérait obtenir par le crédit des missionnaires le secours des Portugais contre les Cochinchinois, ces frères tantôt ennemis tantôt amis, qui, à cette époque, attaquaient les frontières du Tonkin.

Il n'obtint rien, ne fut pas satisfait, ce qui est assez ordinaire en pareille circonstance ; bientôt même, un incident augmenta son mécontentement qui, très injustement, se tourna contre les apôtres.

Les Cochinchinois s'avisèrent de donner des uniformes portugais à la première ligne de leurs troupes. Ce stratagème eut un plein succès, et les Tonkinois, croyant voir des soldats européens tournèrent le dos au plus vite. Les Cochinchinois, au contraire, furent très braves, preuve que l'habit fait parfois le soldat. Le roi du Tonkin, persuadé que son armée avait fui devant de vraies troupes portugaises, montra contre les missionnaires une irritation que les mandarins fidèles au paganisme exploitèrent promptement. Un

édit, daté des premiers jours de 1630, ordonna au P. de Rhodes et à son compagnon de quitter le pays.

Après une semi-incarcération, qui obligeait les missionnaires à respecter la porte de leur prison et leur permettait de passer par les fenêtres pour aller administrer les sacrements aux fidèles, il fallut partir. Agenouillés sur le rivage, les chrétiens en pleurs saluèrent une dernière fois leurs pères spirituels, le navire s'éloigna et le Tonkin resta sans pasteurs.

II

Le premier martyr tonkinois. — Persécutions

C'est à cette époque, ou quelques mois avant, que les annalistes de la mission placent la mort du premier martyr tonkinois. Nous la raconterons avec la joie qu'on éprouve à cueillir la première fleur d'un jardin nouvellement embelli.

* * *

C'était un jeune homme nommé François s'adonnant depuis son baptême aux œuvres de charité et de miséricorde : on rapporte qu'il ensevelissait les morts et souvent les portait sur ses épaules jusqu'à leur tombe. Son maître, un des frères du roi, l'apprit :

“ — Comment, lui dit-il avec colère, de ces mains que tu souilles par le contact des morts, tu oses toucher ensuite les objets à mon usage et ma propre personne ? Je ne le souffrirai pas et je veux qu'à l'instant tu renonces à un si vil métier et à la religion qui te l'a inspiré.

“ — Oui, prince, répartit François avec douceur, oui, je suis chrétien, et ma religion promet le ciel à la pratique des bonnes œuvres. Rien au monde n'aura donc la force de me

faire abjurer ma croyance. Quant au service de votre personne, je n'y pourrais manquer sans compromettre mon salut éternel ; comptez donc sur ma fidélité. Mais ne trouvez pas mauvais, je vous prie, que je consacre à mon Dieu et à mes frères le temps que me laissent mes emplois près de vous.”

Pour toute réponse, le prince le chassa de sa maison et, quelques temps après, ayant appris qu'il continuait les pratiques de sa charité, il le somma d'abjurer.

“ — Jamais, prince, jamais je ne me souillerai d'une telle infamie, dussé-je endurer mille morts !

“ — Qu'on l'emmena, dit le prince furieux, et qu'on le frappe de verges, qu'on le torture ?

L'ordre fut exécuté ; mais le vaillant jeune homme subit le supplice sans faiblir, protestant toujours de sa foi en Jésus-Christ. Enfin l'arrêt de mort fut porté et le bourreau trancha la tête du chrétien que tant d'autres devaient suivre sur la route sanglante et glorieuse du martyre.

* * *

Les années suivantes furent marquées de joies et de tristesses ; c'est le propre de toute existence humaine. Mais, dans les vies apostoliques, les joies et les tristesses ont une intensité plus grande, parce qu'elles viennent d'un motif plus élevé et qu'elles frappent la fibre la plus intime et la plus délicate du cœur, celle qui vibre d'amour pour les âmes et pour Dieu. Ainsi les annales du Tonkin racontent qu'après l'arrivée des nouveaux missionnaires, les PP. Majorica, Barbosa, Morelli, Bonelli qui tenta l'évangélisation du Laos, Coetho, Rodriguez, Maur, Montéiro, Caldéira et plusieurs autres qui pénétrèrent au Tonkin, de 1632 à 1640, des milliers de conversions récompensèrent le zèle des apôtres.

* * *

Parmi les faits les plus saillants que nous connaissons datant de cette époque déjà lointaine, nous citerons celui-ci tout embelli de douce piété et de merveilleux, comme les histoires que le moyen-âge nous a léguées.

Un jeune homme nommé Yves, ayant été victime d'un grave accident, resta de longues heures sans donner signe de vie ; déjà même on préparait les funérailles, quand Yves, recouvrant l'usage de ses sens, se relève subitement. Ceux qui l'entourent sont saisis d'effroi ; ils prennent la fuite en poussant des cris. Yves les rappelle, les rassure et leur raconte que, pendant qu'ils l'avaient cru mort, six jeunes gens, d'une ravissante beauté, étaient venus le prendre, pour le conduire dans un pays délicieux. " Là, dit-il, sur un trône d'or, se tenait un roi vénérable d'une majesté sans égale. Deux autres rois étaient assis sur des trônes aussi élevés que le premier, environnés d'un même éclat. Audessous de ces augustes personnages, qui, comme me l'ont dit mes guides, représentaient les trois personnes de la Sainte-Trinité, j'ai reconnu plusieurs saints de notre nation, assis en demi-cercle sur des sièges du cristal le plus pur. Ils m'invitèrent à prendre place parmi eux, et bien volontiers j'allais le faire, quand mes conducteurs, m'arrachant de ce beau pays, me firent descendre dans une grotte obscure. Là, d'un côté était un gouffre rempli de feu ; de l'autre, un étang hérissé de glaçons ; plusieurs personnes qui m'étaient inconnues y enduraient de cruels tourments. Mes guides ensuite m'ordonnèrent de revenir sur la terre pour raconter ce que j'avais vu à ceux que je connaissais et pour prendre soin de mes vieux parents, auxquels il ne reste plus de vie que jusqu'à la nouvelle lune. Ils m'ont donné l'assurance que, lorsque j'aurai rendu les derniers devoirs aux auteurs de mes jours, ils me viendraient chercher, pour me conduire au séjour délicieux qu'ils m'avaient montré. "

Ce récit laissa dans l'âme des auditeurs de profonds sentiments d'espérance et de sainte frayeur. Deux mois après, les parents d'Yves étant morts, il les ensevelit, et, se mettant sur sa couche, il recommanda à sa femme la piété envers Dieu et la constance dans la foi, puis, posant la tête sur le chevet de son lit, comme pour dormir, il expira sans fièvre et sans maladie, et passa doucement au séjour des bienheureux.

En 1640 arrivèrent au Tonkin les PP. Pierre Alberto Emmanuel Cardoso, Paul Calopresi et Onuphre Borgès, tous de la compagnie de Jésus, missionnaires dévoués et dans la vigueur de l'âge.

Malheureusement les nouveaux ouvriers apostoliques virent brusquement leurs efforts arrêtés par un édit de persécution signé du roi Lê-than-tong et inspiré par le Chua, Trinh-Trang.

Le prince défendit à ses sujets, sous les peines les plus graves, de professer la religion des prêtres européens, de converser avec eux, parce que c'étaient des imposteurs et des prédicateurs de mensonges. Il ordonna de jeter aux flammes les images, les chapelets, les catéchismes afin que toute trace de la nouvelle doctrine disparut de son royaume.

L'émoi fut très grand ; mais, au milieu de la consternation générale, quelques jeunes filles, fleurs du ciel, que les tempêtes de la terre n'effraient pas, furent assez fortes pour ne pas courber la tête.

A peine eurent-elles appris la teneur de l'édit persécuteur que, du fond de leur province de l'Est, elles résolurent de se présenter au roi, de proclamer hautement leur foi et de tout souffrir plutôt que de violer le vœu de chasteté perpétuelle qui les liait à Jésus-Christ.

La Providence n'accepta pas leur généreux dessein, mais elle les soumit à des épreuves, dignes de leur courage. L'une d'elles est attaquée par un soldat idolâtre qui en veut à son honneur ; elle le repousse avec indignation. Le soldat s'irrite et tire contre elle son glaive, en la menaçant de mort.

“ Eh bien, dit-elle, je consens à mourir, frappe s'il te plaît, mais souviens-t'en, une épouse de Jésus-Christ craint moins la mort que le péché. ”

En prononçant ces paroles, elle inclina la tête pour recevoir le coup fatal. Etonné, confus peut-être, le soldat s'éloigna silencieux, méditant sur ce courageux refus si extraordinaire pour un païen.

Deux autres jeunes filles se rendirent à la capitale, accompagnées d'une femme plus âgée ; en route elles rencontrent une troupe de satellites, qui, les sachant chrétiennes, les insultent, les frappent, les jettent dans une large fosse et les recouvrent de boue jusqu'aux épaules. Toute la nuit et une partie de la matinée du lendemain, ces pieuses femmes demeurent dans cet horrible situation. Enfin des passants prennent pitié d'elles, les retirent de la fosse et aussitôt les héroïques chrétiennes se rendent près du missionnaire pour recevoir de sa main le pain des forts. Elles prennent ensuite la résolution de ne plus se séparer et, dit l'historien, " toutes s'étant consacrées à Dieu par des vœux, mènent véritablement la vie des anges au milieu d'une terre souillée de tant de crimes. "

III

Faveur royale. — Nouvelle hostilité.

Dès ses débuts, l'Eglise du Tonkin offrait donc aux prédicateurs de l'Évangile les consolations les plus douces, par la générosité, la piété, la constance de ses fidèles. En 1867, elle semble devoir prendre un nouvel essor, grâce à la protection du souverain Le-chan-tong-thuan.

" Le jeune roi, qui, à cause des prétentions de son père, avait contenu l'expression de ses bons sentiments pour nous avant de monter sur le trône, écrivait le P. Jean Cabral, a saisi l'occasion d'un service rendu à son ambassadeur par nos Pères de Chine, pour se déclarer solennellement en notre faveur. Le 11 mars de l'année 1647, il a adressé au P. Félix Norelli un diplôme par lequel il l'adoptait pour son fils ; c'est le plus grand témoignage d'affection qui se puisse donner en ce pays. Une députation des premiers officiers de la couronne apporta en grande pompe l'écrit du roi à notre maison. Pour reconnaître autant qu'il dépendait de nous

l'honneur dont le P. Morelli était l'objet, nous avons réuni les personnages les plus distingués de la nation portugaise. Le capitaine, qui s'y trouvait avec toute sa suite, leur fit le plus brillant accueil ; il les reçut au son des instruments, et il voulut lui-même faire cortège au Père quand il alla présenter ses remerciements au roi pour la faveur insigne qu'il daignait lui accorder.

La bienveillance des princes a plus d'une fois servi les intérêts de l'Évangile et a contribué à ses progrès ; elle est un agent que la confiance en Dieu ne doit pas faire dédaigner, mais elle a l'instabilité des choses humaines et partant il ne faut s'appuyer sur elle qu'avec réserve. L'année suivante, le prince mourut, son successeur se montra pendant plusieurs années sympathique au catholicisme ; en mais, 1658, la faveur royale cessa.

L'ordre fut donné aux missionnaires de quitter le pays ; deux exceptions seulement furent faites pour le P. Borgès et pour le P. Tissanier, un Français, à qui d'ailleurs, on ne laissa pas toute la liberté désirable.

Le roi commença par leur prescrire d'établir leur demeure près du palais, d'avoir leurs maisons séparées et d'y rester jusqu'à l'arrivée des vaisseaux portugais. Cependant il élargit un peu cette sévère consigne et permit aux deux religieux de se rendre dans quelques maisons de la ville et d'y recevoir les chrétiens. Cette situation entrava naturellement les conversions, sans cependant les arrêter complètement.

D'aucunes sont remarquables et bien racontées par le P. Tissanier qui a donné à son récit une exacte couleur locale.

“ Un grand mandarin (1) d'un lieu nommé Kévo avait six ou sept femmes dont la première était chrétienne, et il dési-

(1) Mission de la Cochinchine et du Tonkin. Relation du P. Tissanier p. 169.

rait se faire chrétien lui-même ; mais quelques motifs humains le retenaient dans le désordre d'une vie païenne, et l'empêchaient de recevoir le baptême. Il avait cependant coutume de dire chaque jour nos prières du matin et du soir, et même il obligeait ses femmes à suivre son exemple, au point que, si quelqu'une omettait un seul jour ce saint exercice, il la condamnait à jeûner pour expier sa faute. Notre-Seigneur, usant de condescendance envers ce mandarin, attendit jusqu'à la fin de sa vie pour l'admettre au nombre de ses enfants. Car ce catéchumène, se voyant atteint d'une maladie très dangereuse, fit appeler un catéchiste, et dix jours avant sa mort, il lava heureusement ses péchés dans les eaux du baptême. Il reçut dans ce sacrement, avec le nom de Josaphat, la grâce de la sanctification qu'il avait si longtemps dédaignée.

“ Je croirais faire tort à la vertu de ce mandarin si je ne retraçais en partie les dispositions qu'il montra durant la maladie pour se préparer à la mort. Peu après son baptême, lorsqu'il se vit appeler au tribunal du Souverain Juge, il éleva tellement sa pensée et son cœur vers le ciel, qu'il ne voulut entendre parler d'autre chose que de Dieu et des joies du Paradis. Ainsi considérant d'un œil vraiment chrétien la grâce qu'il avait reçue dans les eaux de la régénération :

“ Ne dois-je pas, disait-il, m'estimer bien heureux de me voir si doucement traité par un Dieu que j'ai si longtemps offensé ? Il est vrai, que, pour avoir résisté si longtemps à la voix de celui qui m'appelait, je me trouve maintenant dans mon lit comme dans une prison, où je paye par mes douleurs les plaisirs illégitimes de ma vie passée ; mais tout ce que je souffre n'est rien en comparaison de ce que mes crimes ont mérité ; et encore la vue des joies éternelles que Dieu me réserve dans le ciel adoucit-elle merveilleusement toutes mes souffrances.

“ Hélas ! je suis confus du traitement que Dieu me fait

“ lorsque je pense à celui qu’un de mes amis reçut, il n’y a
“ pas longtemps, du roi du Tonkin. Ce mandarin pour
“ s’être une fois révolté, contre son prince, fut puni avec tant
“ de rigueur, qu’on lui ôta ses galères, ses biens, ses femmes
“ et la vie ; et encore, après tout ses maux, ce malheureux
“ est allé souffrir un éternel supplice dans les enfers. Ah !
“ que mon Dieu agit avec moi d’une manière bien diffé-
“ rente ! Je m’étais mille fois révolté contre lui en adorant
“ les créatures et en sacrifiant au démon. Il est vrai, Dieu
“ me fait son prisonnier sur ce lit de douleur où je me vois
“ mourant ; il me punit et il exerce sur moi sa justice en
“ m’ôtant mes galères, mes gens, mes biens, mes enfants
“ et la vie ; mais il me punit avec une main de père, car,
“ après tout, il veut me donner le Paradis, dont le moindre
“ plaisir est préférable à tous les biens que je vais perdre.”

Ces paroles, dites avec un cœur touché de componction, firent couler des larmes des yeux de tous ceux qui assistaient à un spectacle si nouveau.

* * *

L’année 1683 fut témoin d’un incident qui augmenta les mauvaises dispositions du gouvernement tonkinois quoiqu’il n’eût aucun rapport avec la prédication de l’Évangile.

Les Tartares Mandchoux, nouveaux conquérants de la Chine, craignant l’ambition des Portugais de Macao ou le secours qu’ils pouvaient porter à leurs ennemis dans les provinces de Kouang-si et du Yunan, leur ordonnèrent d’interrompre le commerce avec le Tonkin. Assurément les missionnaires n’étaient nullement responsables de cet ordre qui les gênait fort, puisque les vaisseaux les conduisaient au Tonkin, mais il n’est pas rare que les innocents paient pour les coupables et le roi, ne pouvant se venger sur les Tartares Mandchoux, fit retomber sa colère sur les prédicateurs de l’Évangile.

Un eunuque jugea le moment favorable pour déclarer en plein conseil que la religion du Seigneur du ciel et ses sectateurs portaient préjudice aux intérêts du roi et aux affaires du pays. Il conclut en disant que le moyen le plus sûr de réparer le mal déjà fait et d'en prévenir un plus grand, était de bannir du royaume les docteurs étrangers et de défendre au peuple, sous peine de mort, d'embrasser et de pratiquer leur doctrine.

Dès le même jour, les missionnaires reçurent l'ordre de s'embarquer sur un vaisseau hollandais. Leur supérieur, le P. Borgès, mit inutilement tout en œuvre pour obtenir quelque répit ; il fallut partir et, une fois de plus, les chrétiens restèrent seuls pendant trois années.

IV

La Société des Missions étrangères au Tonkin. — M. Deydier.

Au moment où ces choses se passaient au Tonkin, une nouvelle société apostolique, la Société des Missions étrangères, avait été fondée à Paris, de 1658 à 1663, avec le but de créer un clergé indigène et d'établir des Eglises en Extrême-Orient sur le modèle des Eglises d'Occident. Ses deux premiers évêques et principaux fondateurs, Mgr Pallu et Mgr de La Motte-Lambert, avaient été envoyés en Asie avec le titre de vicaire apostolique, par le Souverain-Pontife Alexandre VII.

Spécialement chargé du Tonkin, mais retenu à Siam, à Rome ou en France par les plus graves affaires des missions et de la nouvelle Société, Mgr Pallu dirigea vers le Tonkin un de ses prêtres, M François Deydier, né à Toulon, en 1684. Celui-ci débarqua sur le sol annamite en 1666.

Petit, maigre, de manières aisées, avec un regard de

flamme, un tempérament hardi, il avait toutes les vigueurs physiques et morales ; à quinze ans, il maniait le fleuret comme un maître d'armes et le gouvernail d'un bateau comme un pilote ; doué d'un esprit vif, d'un jugement sûr, d'une raison sévère qui comprimait l'exubérance de sa riche nature et la rendait plus résistante en la condensant, il était fait pour la difficile mission qui lui incombait. Caché à Héan, dans la maison d'un chrétien nommé Raphaël, il adressa aux fidèles une lettre pour les informer de son arrivée et invita les catéchistes à venir le voir. Les sept plus anciens parmi ces derniers répondirent à son appel.

Il leur lut ses lettres patentes de grand vicaire de Mgr Pallu et les lettres de Mgr de la Motte-Lambert, qui les invitaient à se rendre au Séminaire de Siam, où il leur conférerait les saints ordres et les renverrait dans leur pays pour devenir les Pères spirituels de l'Eglise qui les avait enfantés à Jésus-Christ.

Ces conseils furent acceptés avec joie, et vingt autres catéchistes se joignirent aux premiers. Afin d'affermir leurs bonnes dispositions, le missionnaire leur prêcha une retraite, dans des conditions dont le pittoresque et la pauvreté rehaussaient la piété.

* * *

La difficulté de trouver un lieu d'assemblée, où l'on pût se dérober aux recherches des officiers du roi, fit souvenir M. Deydier que Jésus-Christ avait souvent prêché et instruit ses disciples dans la barque de saint Pierre et dans celles de ses autres apôtres. Cette pensée le détermina à donner rendez-vous, le 11 octobre, à tous les catéchistes dans la jonque qui les avait amenés et qui leur appartenait. Tous s'y rendirent au jour assigné. Les exercices de piété commencèrent par la célébration de la messe qui fut suivie d'une exhortation sur ces paroles de l'Evangile : *Pacem relinquo vobis*, je vous laisse la paix.

Ensuite, chaque jour, M. Deydier leur fit des instructions sur la manière d'annoncer l'Évangile aux païens, d'enseigner la jeunesse, de conférer le baptême, de ramener les apostats, de retenir les fidèles dans la voie de la vertu. De peur que ces avis si nécessaires ne vissent à s'effacer de la mémoire des catéchistes, il leur en remit un court abrégé pour tenir lieu de constitution, leur apprendre à vivre saintement, à exercer leur ministère selon les lois et l'esprit de l'Église. et leur ordonna d'en prendre copie.

De leur côté, les catéchistes rendirent compte de leurs travaux et de l'état du catholicisme dans le royaume.

Depuis le bannissement des Jésuites, ils avaient baptisé cinq mille cinq cents personnes ; il était échappé à la fureur des païens seulement soixante-dix églises ou salles d'assemblée publique, et deux cents oratoires chez divers particuliers ; le nombre des chrétiens s'élevait, selon eux, de trente à trente-cinq mille, parmi lesquels on en voyait un certain nombre qui, par la crainte de la persécution ou par la corruption de leur cœur, avaient abandonné les pratiques religieuses, contracté des mariages nuls ou illicites, dressé dans leurs maisons des tablettes superstitieuses.

Ils présentèrent ensuite au missionnaire un inventaire de tous les biens meubles et immeubles qu'ils possédaient, et qu'ils avaient mis en commun, à l'exemple des premiers fidèles.

V

La Société des Missions Etrangères au Tonkin. — M. Deydier. — Mgr de la Motte-Lambert. — Les prêtres indigènes.

A la fin de la retraite, M. Deydier assigna un poste à chaque catéchiste, plaçant les jeunes sous la direction des plus âgés. Il garda près de lui Benoît Hien, Jean Hué et

cinq autres catéchistes qu'il destinait au sacerdoce, et dans ce bateau qui venait de leur servir de cloître pendant la retraite, il établit le premier séminaire du Tonkin. Cachés dans les anses du fleuve Rouge ou près des rivages solitaires, les barques tonkinoises remplaçaient les catacombes romaines.

M. Deydier a raconté lui-même, avec franchise, naturel et humilité, les débuts de ce séminaire qui, de tous les séminaires des Missions d'Extrême-Orient, devait être le plus fécond en prêtres indigènes :

“ Dès ce jour, écrit-il à son évêque, nous commençâmes à mener une vie de communauté et, qui plus est, une vie apostolique ; nous mangions ensemble ; chacun lisait et servait à table à son tour ; je ne m'en exceptais pas plus que mes jeunes séminaristes. Ils s'y opposèrent d'abord, mais, quand je leur eus apporté l'exemple de Notre-Seigneur qui avait poussé l'humilité jusqu'au point de laver les pieds du traître et abominable Judas, ils ne surent que répliquer et furent obligés de se rendre, quoique avec une peine extrême, parce que cela est sans exemple parmi les Tonkinois, chez qui les femmes mêmes ne mangent d'ordinaire qu'après leurs maris.

“ Nous faisons nos autres exercices ensemble. Je mis aussitôt mon viatique et ce que les catéchistes m'avaient confié entre les mains de M. Raphaël, choisi pour être notre trésorier et notre économiste. Tout ce que les chrétiens me donnaient en aumônes et pour dire des messes, lui était envoyé sans passer par mes mains.

“ Ainsi nous sommes, par la miséricorde du bon Dieu, arrivés à l'état des premiers chrétiens.

* * *

Laissant ensuite ses écoliers à eux-mêmes, il commença la visite de la mission, il parcourut les provinces de Nan-

Dinh, de Ninh-Binh, de Thanh-hoa et remonta vers Son-Tay. Debout avant l'aurore, il célébrait d'abord la messe, à laquelle assistaient tous les chrétiens ; il prêchait trois fois par jour, le matin, à trois heures après-midi, et le soir ; entre temps il commençait l'organisation de la mission, nommait les chefs de chaque paroisse et composait un abrégé de la doctrine chrétienne. Il passait une partie des nuits à entendre les confessions ; à Ke-Nam, il baptisa plus de six cents personnes et en confessa deux mille cinq cents ; à KeSong, il baptisa également de nombreux néophytes. Il travaillait dans l'ombre et le mystère, car il avait tout à redouter de la surveillance des mandarins, de l'espionnage des soldats, de la susceptibilité des mauvais chrétiens repris et condamnés pour leur conduite, de l'orgueil de quelques lettrés souvent très froissés de ce qu'on leur imposait un stage de plusieurs semaines avant le baptême.

C'est ainsi qu'une mère de famille qui n'avait pu obtenir la permission de fréquenter les sacrements, parce qu'elle avait marié deux de ses filles à des païens, dénonça le missionnaire. Moyennant un présent offert par l'interprète Raphaël, un mandarin para le coup ; il expliqua au roi que l'homme accusé d'être un prédicateur de religion n'était autre qu'un Français habitant naguère Siam et venu au Tonkin pour se joindre à une ambassade dont on annonçait la prochaine arrivée. Ce Français, ajouta-t-il, ne possédant aucun objet digne d'être offert à Sa majesté, n'a osé paraître en sa présence ; cependant il est très désireux de rester dans ce royaume. ”

Le Souverain s'informa de la force et des richesses de la France, de ses relations avec les Hollandais dont le comptoir de Héan était très florissant.

“ La France, répondit le mandarin, est le plus puissant royaume de l'Europe, et les Hollandais y achètent tout ce qu'ils apportent ici de plus précieux. ”

Cette raison suffit au roi ; plus tard et sous différents règnes, elle sera également donnée en Annam avec succès, car la tolérance religieuse eut longtemps pour base l'intérêt commercial.

Echappé à un danger, le missionnaire retombait dans un autre ; il faillit être dénoncé par un capitaine de la garde royale qui voulait être immédiatement baptisé sans instruction préalable. Pendant un de ses voyages, il rencontra la flotte royale, et pour éviter toute perquisition, il la suivit comme s'il avait appartenu au cortège.

Une autre fois, il fut obligé de se faire passer pour le domestique d'un Hollandais.

* * *

Dieu aidait ses travaux par des grâces particulières dont l'effet avait du retentissement dans tout le pays, et dont les listes de la mission du Tonkin nous ont conservé le souvenir. La veuve d'un lettré, nommé Dieou et fort en crédit près du roi, avait deux de ses petites filles dangereusement malades. Sous toutes les latitudes, il y a de mystérieuses affinités et un amour puissant entre l'aïeul et l'enfant. Dieou n'avait rien épargné pour sauver celles qu'elle aimait tant, mais les consultations des médecins les plus habiles et des bonzes les plus renommés avaient été inutiles. La pauvre femme entendit parler des chrétiens et de la puissance de leur Dieu ; elle fit appeler un catéchiste, et lui montrant ses petites-filles :

“ Priez pour elles, lui dit-elle baptisez-les, faites ce que vous voudrez, mais sauvez-les. ”

Sur les routes de la Judée, le Christ avait senti son cœur tressaillir aux accents d'une douleur maternelle, et le fils de la veuve de Naïm était sorti vivant du cercueil. Du haut du ciel, il entendit et exauça les vœux de la femme annamite et les prières des fidèles, il rendit la santé aux

deux enfants. La tendresse heureuse de l'aïeule ne fut point ingrate ; elle reconnut le souverain maître de toutes choses, l'adora et reçut le baptême avec ses petites-filles, entraînant par son exemple une autre dame de la cour et une belle-sœur du roi.

La grâce divine fut encore plus efficace dans la province de Thanh-Hoa. Le missionnaire y baptisa sept cent cinquante-huit infidèles presque tous adultes.

Un catéchiste nommé Martin, qui prêchait depuis treize mois dans la province de Nghe-An et dans le Bô-Chinh, vint lui rendre compte des bénédictions répandues sur ses travaux. Il avait ramené les chrétiens aux exercices de la religion et baptisé, avec le secours d'un catéchiste de seconde ordre, environ trois mille personnes. Le zèle des autres catéchistes n'avait pas été sans fruit. " Je trouve, lit M. Deydier, que sept mille quatre-vingts personnes, dont j'ai les noms, ont reçu cette année le baptême. J'en ai baptisé quinze cents pour ma part (1667). "

Tantôt les bienfaits, tantôt les châtements accéléraient les progrès de la foi. Un chrétien et sa femme furent frappés d'une maladie étrange et inconnue aussitôt après avoir marié leur fille à un païen ; un conseiller du roi qui avait sollicité et obtenu un édit de persécution fut cassé de sa charge, son fils et sa fille moururent de male mort. Sur les lèvres des païens eux-mêmes, on rencontrait l'aveu de la puissance divine. " Le Maître du ciel vous a bien protégé, disait à ses derniers instants un dénonciateur des missionnaires, je n'ai rien négligé pour vous perdre, et il vous a délivrés de tout. "

* * *

Afin d'activer le mouvement des conversions, M Deydier fit partir pour Siam, où résidait Mgr de la Motte-Lambert,

ses deux principaux catéchistes et pria l'évêque de leur conférer les saints ordres.

Le vicaire apostolique plaça au séminaire les catéchistes de M. Deydier, les instruisit et les ordonna au mois de mai ou de juin 1668. Ils furent les premiers nés du clergé tonkinois, la première de ces nombreuses générations de prêtres indigènes que nous retrouverons courageux, habiles, zélés, vertueux, vrais soutiens de leurs Églises et de leurs compatriotes, aux heures les plus sombres de la persécution, dignes, en un mot, à de rares exceptions près, de cette parole que l'évêque avait prononcée sur leurs fronts inclinés au jour de leur consécration : " Vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple conquis, afin que vous annonciez les grandeurs de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. "

Après leur retour au Tonkin, ils aidèrent M. Deydier dans les travaux de son apostolat de plus en plus fécond, surtout dans les paroisses de Dong-Chuoi, de Kien-Lao, de Tra-Lu et de Lang-Lang.

* * *

En apprenant cette extension de l'Église tonkinoise, Mgr de la Motte-Lambert pensa que le moment était venu de régler l'organisation des paroisses et des districts et d'affermir le bon ordre et la paix. En l'absence de Mgr Pallu, cette charge lui revenait.

Au mois de juillet 1669, accompagné de MM. de Bourges et Bouchard, il s'embarqua sur le vaisseau d'un marchand originaire de Bourgogne, Junet. A l'entrée du fleuve Rouge, il fit prévenir M. Deydier de son arrivée. Hélas le moment était loin d'être propice. La persécution durait depuis quelques mois : elle n'était pas violente, mais elle révélait assez les mauvaises dispositions du gouvernement. M. Deydier avertit l'évêque, en même temps que deux

gardes montaient sur le navire français, pour empêcher le débarquement des marchandises, avant l'examen qu'en devaient faire les mandarins.

* * *

La situation devenait embarrassante.

Le vicaire apostolique craignait d'être découvert et de causer un redoublement de persécution ; les objets du culte étaient également compromettants. Pour les soustraire aux regards du mandarin, Junet s'avisa d'un stratagème de marin, il invita les soldats annamites à souper, et leur servit plusieurs bouteilles de son meilleur vin. Les soldats regardèrent comme un devoir de faire honneur à la générosité du capitaine, et, dit le chroniqueur, " ils burent assez pour avoir besoin de dormir. " On fit alors passer les objets, qu'on voulait dérober aux perquisitions mandarinales, dans la barque d'un prêtre indigène qui les mit en lieu sûr.

Dès que le vaisseau fut arrivé en vue de Héan, deux officiers le visitèrent minutieusement, relevèrent le détail de sa cargaison, demandèrent ce qu'il venait faire au Tonkin, et s'il y avait des prêtres à bord. Le capitaine répondit que, selon la coutume des Français, il y avait un aumônier, il leur présenta Mgr de la Motte-Lambert, qui seul avait gardé le costume ecclésiastique : " Le navire, ajouta-t-il, appartient à la nouvelle Compagnie de France, qui désire fonder un comptoir commercial à Héan. "

On transmit cette réponse au roi qui s'en montra satisfait, et défendit d'inquiéter ou de punir ce prêtre, venu dans son royaume sans connaître sa défense. Toutes les difficultés eussent été aplanies et les Portugais et les Hollandais, redoutant la concurrence commerciale des Français, n'avaient eu l'infamie de dénoncer nommément l'évêque et les missionnaires.

Une nouvelle visite, plus sévère que la première, n'amena heureusement la découverte d'aucun objet compromettant ; mais les mandarins soupçonneux menacèrent de mort Junet et de Bourges, maltraitèrent Mgr de la Motte-Lambert, et établirent autour du navire une surveillance rigoureuse.

*
* * *

Les chrétiens conseillèrent alors au vicaire apostolique d'adresser une requête au roi et de lui offrir des présents. Un eunuque chrétien exposa au prince les avantages du commerce avec la France, dont la puissance était sans égale en Europe, les marchandises les meilleures et les commerçants les plus probes. " Puisqu'il en est ainsi, répliqua le prince, que les Français viennent dans mon royaume, je leur accorderai de plus grands privilèges qu'aux Hollandais, et dès maintenant, s'ils le désirent, je leur donnerai un terrain pour y établir une factorerie."

Il permit à l'équipage de descendre à terre, l'invita même à assister à la revue de son armée et aux exercices de ses éléphants de guerre. Les officiers et les matelots s'empressèrent d'aller voir défiler les bataillons annamites, tandis que Mgr de la Motte-Lambert appelait près de lui les catéchistes, en choisissait sept et les ordonnait prêtres.

* * *

Peut-être un docteur de Sorbonne eût-il trouvé ces prêtres insuffisamment versés dans les subtilités de la philosophie, incapables de soutenir une thèse de plusieurs questions théologiques, absolument ignorants en physique, en chimie, en astronomie ; mais ils possédaient des qualités plus nécessaires à leur état et que la science n'aurait pas remplacées ; un grand bon sens, beaucoup de tact dans la

conduite des choses et des hommes, une foi vive et une humble défiance d'eux-mêmes. En les choisissant, Mgr de la Motte-Lambert et Deydier s'étaient inspirés des traditions apostoliques ; les élus étaient des hommes pieux, prudents, réservés et sûrs comme les *Séniores* des premiers siècles de l'Eglise. Tous d'ailleurs, sauf le P. Vite Van Tri, dont l'extraordinaire vertu méritait cette exception, étaient avancés en âge.

Martin Mat avait	66 ans.
Antoine Van Hoc.	56 —
Philippe Nhum.	50 —
Simon Kien.	60 —
Jacques Van Chu.	46 —
Léon Thu.	45 —
Vite Tri.	30 — (1)

L'évêque conféra ensuite les ordres mineurs à dix catéchistes, la tonsure à vingt autres.

C'était un grand point, sans doute, de posséder, après quelques années de travail, neuf prêtres indigènes, trente lévites, des catéchistes nombreux et fidèles ; mais une chose non moins importante restait à accomplir : donner à ce clergé et à ses auxiliaires des règles de conduite. C'est pourquoi, le 14 février 1670, Mgr de la Motte-Lambert tint à Dinh-Hien, province de Kit-Nam, aujourd'hui de Nam-Dinh, le premier synode du Tonkin, dont les statuts sont au nombre de trente-trois.

Les principales décisions furent : la division du Tonkin en neuf districts et la tenue chaque année d'une réunion synodale. Les actes du synode de Dinh-Hien furent approuvés par le pape Clément X, le 23 décembre 1673, dans la bulle *Apostolatus officium*.

(1) La biographie de ces premiers prêtres indigènes a été publiée par M. E. C. Lesserteur, directeur au Séminaires des Missions-Etrangères.

IV

La Société des Missions Etrangères au Tonkin. — Mgr de la Motte-Lambert. — Les Amantes de la Croix.

Après avoir fixé des règles de gouvernement à son clergé naissant, Mgr de la Motte-Lambert tourna ses regards vers une autre classe de fidèles. Evêque envoyé pour fonder des Eglises et évangéliser les nations païennes, il voulut offrir à ces Eglises tous les moyens d'actions et tous les éléments de succès, à ces nations le spectacle de toutes les splendeurs et de toutes les noblesses du catholicisme.

Près du prêtre combattant au grand jour, il plaça la religieuse, la vierge priant au fond de son cloître, se dépensant au chevet des malades, se dévouant à l'instruction des enfants.

La virginité est la fleur de la pudicité, elle en est le rayon le plus pur, le parfum le plus délicat. Les peuples les plus corrompus l'ont tous tenue en singulière estime. Rome avait ses vestales au long vêtement blanc ; la Gaule ses druidesses au front couronné de verveine et de gui sacré ; l'Extrême-Orient possède des institutions analogues ; Siam a ses talapouines, l'Annam et la Chine leurs bonzesses auxquelles la continence est imposée. La pudeur est donc en honneur, elle exerce sur la vie publique et sur la législation un incontestable empire. Le mariage est un rit religieux, l'adultère est puni par la mort ou par l'esclavage, l'honneur de la femme n'est pas un vain mot, et la mère a quelque droit au respect de son fils.

Mais mêlées à ces dernières lueurs que l'âme de l'homme a gardées, vestiges du soleil éclatant qui l'illumina à son origine, que d'ombres ou plutôt que de ténèbres ! Pour n'être absolument ni dégradée, ni avilie, la femme d'Extrême-

Orient n'est nulle part, au sens chrétien du mot, la compagne de l'homme — elle est ordinairement traitée en inférieure par son mari, ne sait ni lire ni écrire, ne connaît que sa cuisine et quelques prières qu'elle marmotte sans les comprendre ; la polygamie est d'institution dans les hauts rangs de la société et le divorce trop fréquent.

L'Eglise avait trouvé le monde grec et le monde romain dans un état de corruption sans doute plus profonde. Pour le renouveler, elle avait relevé la femme, l'avait purifiée, avait agrandi et ennobli son rôle jusqu'à en faire un instrument de régénération sociale par la chasteté conjugale et la virginité.

Tertullien, saint Cyprien, saint Grégoire, saint Ambroise avaient proclamé les vierges le plus précieux joyau de l'Eglise et sa plus belle couronne ; Mgr de la Motte-Lambert suivit ces exemples. Des veuves et des jeunes filles s'étaient déjà réunies, désireuses de mener une vie plus chrétienne ; il voulut les former en un véritable institut, et il composa pour elles des règlements dont les principaux points furent : les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Il les exhorta par des instructions spéciales :

1o. A unir continuellement leurs oraisons, leurs pénitences et leurs larmes aux prières, aux douleurs et au sang du Sauveur afin d'obtenir de Dieu la conversion des infidèles de l'univers, particulièrement du Tonkin ;

2o A s'appliquer à l'éducation des jeunes filles afin qu'en leur apprenant ce que les personnes de leur sexe doivent savoir, elles aient l'occasion d'appliquer aux chrétiennes et même aux païennes les principes de la religion ; il leur recommanda de n'interrompre ces instructions que pendant les plus rigoureuses persécution ;

3o. A prendre soin des filles et des femmes malades, soit chrétiennes, soit infidèles, et à joindre à leurs soins charitables des entretiens sur l'importance du salut éternel ;

40. A convertir celles qui mènent une vie scandaleuse, et baptiser les petits enfants en danger de mort.

A ces nouvelles religieuses, Mgr de la Motte-Lambert donna le nom significatif d'Amantes de la Croix. Pauvres et saintes filles, elles l'ont bien mérité ce nom, elles ont supporté tout ce qu'il exprime de douleurs, d'angoisses, d'amertumes humaines ; mais aussi elles ont savouré tout ce qu'il prophétise de joie céleste et d'amour divin. Elles ont mené une vie de pauvreté, de travail, d'humiliation, parcourant tous les chemins de l'Annam, visitant ses bourgades et ses villes, afin de régénérer les enfants dans les eaux du baptême ; au péril de leur vie, elles ont caché les prêtres pendant les persécutions ; elles ont porté le pain des forts aux martyrs jusque dans leur cachot ; et pour couronner tant de vertus et tant d'héroïsme, elles ont confessé le nom de Jésus-Christ dans les tourments et dans la mort.

* * *

Les choses de Dieu, ne vont jamais sans encombre, et l'opposition qu'elles rencontrent est une de leurs marques principales.

En 1671, M. Deydier et M. de Bourges, venu récemment le rejoindre, furent dénoncés, arrêtés, frappés, traînés par les cheveux et conduits enchaînés au gouverneur. Un soldat, le sable nu à la main, menaça de couper la tête à M. de Bourges. " Tu n'auras pas l'honneur de faire un martyr, " dit doucement le missionnaire. Séminaristes et domestiques, furent saisis en même temps et livrés au mandarin, qui les menaça des plus rudes châtimens, s'ils n'avouaient pas que leurs maîtres étaient des chefs de religion. Ces jeunes gens se contentèrent de répondre qu'eux-mêmes étaient chrétiens. Le mandarin en condamna quatre à la prison et en laissa trois près de M. de Bourges, enfermé au prétoire, en disant :

“ Je vous fais grâce ; mais, pour votre compagnon, je l'ai traité comme il le mérite, et je le mettrai en lieu sûr. ”

En effet, il condamna M. Deydier aux fers ; quelques jours après, il prononça contre lui et contre quatre séminaristes une sentence de mort, qu'il n'osa cependant exécuter sans l'autorisation royale. Il se rendit à la capitale pour l'obtenir. Au premier mot qu'il prononça :

“ Je ne veux pas, répondit le roi, qu'on les punisse de mort ; mais si quelqu'un est convaincu d'avoir commis de grands désordres dans la province, tu peux lui faire couper la main, au plutôt je t'ordonne de me l'envoyer et j'en userai comme je jugerai à propos. ”

Le mandarin avait espéré un autre jugement ; il voulut sortir de cette affaire avec les honneurs de la guerre. Il ordonna à M. de Bourges de transporter sa maison dans le quartier chinois. Le missionnaire répondit que le roi, lui ayant donné le terrain qu'il occupait actuellement, serait mécontent de le voir s'établir ailleurs, que du reste il n'avait pas de ressources pour une seconde installation.

Croyant être plus heureux avec M. Deydier, il lui offrit la liberté, s'il consentait à lui demander pardon. Celui-ci s'excusa, il n'avait rien fait contre les ordres du prince, jamais manqué de respect au mandarin ; il ne voyait donc pas de quoi il devait demander pardon. Ces paroles lui valurent une aggravation de peine ; par bonheur, un mandarin, visiteur des vaisseaux étrangers, passa par Hean, avec sa femme, fervente chrétienne :

“ Pourquoi donc, dit celui-ci au mandarin, retenez-vous M. Deydier en prison après que le roi a ordonné de l'élargir ? J'avertirai sa majesté. ”

Intimidé, le préfet se déclara prêt à relâcher le captif, s'il lui fournissait une caution. De Bourges s'offrit ; le mandarin, visiteur des vaisseaux, fit de même, et secouru par ce double événement, M. Deydier sortit définitivement de prison le 5 novembre 1671.

En terminant la relation de ses souffrances, le missionnaire écrivait ces belles paroles confirmées par le baptême de cinq mille trois cents chrétiens en cette seule année :

“ Ce sont des roses qui croissent parmi les épines. Malgré les édits du roi, la perte des biens, les bastonnades, les prisons, il se fait tous les jours de nouveaux chrétiens par un miracle continuel de la grâce. Le soleil de justice fait éclater sa lumière de ces nues menaçantes qui devaient l'obscurcir. Les païens découvrent, reçoivent et conservent cette divine lumière au dépens de leur vie. La cruauté des tyrans et la rigueur des tourments, loin de ralentir leur ferveur augmentent encore l'estime et l'amour de la religion.

V

Les Dominicains au Tonkin. — Relations de la France avec le Tonkin

En 1676, trois dominicains vinrent au Tonkin prendre leur place sur le champ de bataille près des prêtres des Missions Etrangères et des religieux de la compagnie de Jésus. Ce furent les P. Jean de la Croix, Jean d'Arjona et Denis Moralès. Malheureusement, les deux derniers, trahis par un mauvais chrétien, furent bientôt arrêtés. Conduits à la capitale par ordre du roi, ces deux premiers confesseurs de l'ordre de Saint-Dominique au Tonkin eurent beaucoup à souffrir de la cruauté des soldats ; ils endurent pendant un long trajet la faim, la soif et les plus mauvais traitements avec une héroïque patience. “ Nous sommes maudits et nous bénissons, disaient-ils comme saint Paul, nous sommes persécutés, et nous le supportons ; injurés, et nous prions. ”

Ils arrivèrent ainsi à Kécho, le sourire sur les lèvres et la joie dans le cœur. Mais l'heure de la délivrance n'avait

pas encore sonné pour eux et leurs jours n'étaient pas encore pleins dans les desseins éternels : ils restèrent en prison.

* * *

Pendant ce temps Mgr Pallu, quoique très occupé par le règlement d'importantes affaires à Paris et à Rome, n'oubliait pas le Tonkin dont, nous l'avons dit, il était le vicaire apostolique. Le progrès de la foi était évidemment son premier but, mais il n'avait garde d'oublier la France : il aurait voulu unir par des traités de commerce utiles à la fortune publique et à la civilisation le Tonkin et la France, et il est curieux de voir ce rêve naître dans l'esprit d'un évêque missionnaire il y a plus de deux siècles.

Le 2 janvier 1672, il soumit à Colbert le projet d'établir un comptoir au Tonkin.

“ Mgr de la Motte-Lambert a si bien disposé les choses disait-il, qu'il a obtenu du roi, pour deux ecclésiastiques qui étaient déguisés en marchands, le pouvoir d'y demeurer et de faire bâtir une maison, en un beau lieu qui leur fut assigné, dans l'espérance qu'il donna que la Compagnie française y pourrait bien venir prendre un établissement. Il en a écrit à MM. les Directeurs généraux et leur a envoyé des Mémoires très instructifs du négoce qu'on y peut faire.

“ Je vous supplie pour l'intérêt de la foi, d'où dépend celui de la Compagnie, et pour l'honneur et la gloire du roi très chrétien, de porter MM. les Directeurs généraux à disposer incessamment tout ce qui est nécessaire pour l'établissement d'un comptoir en ce royaume ou au moins pour y faire un voyage. Cette affaire ne peut être que très avantageuse à la Compagnie. ”

* * *

Lorsque, après avoir quitté la France, il passa à Surate dans le courant de cette même année, il fit écrire par Blot et Baron, deux directeurs de la Compagnie des Indes orientales, une lettre au roi du Tonkin, pour lui témoigner le désir d'établir une factorerie dans ses Etats et le prier d'agréer quelques présents.

Lorsque, plus tard, Mgr Pallu revint une seconde fois en France, il fit de nouvelles démarches pour que la Compagnie des Indes envoyât des navires au Tonkin et que Louis XIV écrivit lui-même au Roi Lehi-tong. Cette double demande fut exaucée. En 1682, Baron et de Guilhem frêtèrent un navire et l'expédièrent au Tonkin.

* * *

D'après le conseil de M. Deydier, le capitaine offrit au roi, aux princes et aux officiers, des présents qui parurent rares et magnifiques ; il vendit ses marchandises à plus bas prix que les Anglais.

La méthode était bonne et eut des résultats inattendus. Les Tonkinois jugèrent que les missionnaires français à ce moment menacés d'expulsion, n'étaient ni dangereux ni coupables, puisqu'ils avaient des compatriotes si généreux et si bons négociants, et ils fermèrent les yeux sur leurs expéditions apostoliques ; par contre coup les missionnaires dominicains récemment arrêtés, comme nous l'avons dit précédemment, furent relâchés ; le mandarin, qui les mit en liberté, refusa cependant de rendre leurs vêtements. et aux réclamations du P. d'Arjona, il répondit fièrement : " Je leur fais l'aumône de la tête. " Le don était royal, et la parole digne d'un empereur de Rome ou de Byzance.

* * *

Quelques mois plus tard, on annonça la lettre que Louis XIV avait remise à Mgr Pallu pour le roi du Tonkin et qu'apportaient deux missionnaires, MM. Lefebvre et Gaffard.

Le premier sentiment de la cour de Ha-noï à cette nouvelle fut un étonnement mêlé de crainte. Selon son habitude elle ne pouvait comprendre que l'on vint de si loin pour apporter des lettres et des présents, sans aucune marchandise. Après d'assez longs pourparlers sur des questions d'étiquette, qu'il fallut traiter avec les mandarins en se servant d'argent plus que de bonnes raisons, le roi accepta les présents et reçut la lettre de Louis XIV, dont Mgr Deydier fit la traduction.

Cette lettre était dictée par un sentiment très patriotique et très chrétien ; elle traitait du commerce, mais elle parlait au souverain païen, avec des accents apostoliques, de la beauté et de la grandeur de la foi, et exprimait le vœu qu'il l'embrassât. Les politiques et les hommes d'Etat de nos jours n'écrivent plus ainsi ; mais peut-être serait-il juste aussi de reconnaître, que les paroles sans les actes sont d'un faible poids dans la balance des événements, et que les exhortations de Louis XIV, quelque chrétiennes qu'elles fussent, ne suffisaient pas, à elles seules, pour obtenir aux missionnaires la liberté absolue de prêcher l'Evangile, et aux chrétiens le droit de pratiquer en paix leur religion.

En voici le texte :

Très haut, très excellent, très puissant et très magnanime Prince, notre très cher et bon ami, Dieu veuille augmenter votre grandeur avec fin heureuse ?

Nous apprenons par nos sujets, qui ont été dans vos Etats, quelle a été la protection que vous leur avez accordée. Nous y sommes d'autant plus sensibles, que nous avons pour vous toute l'estime que l'on peut avoir pour un prince aussi illustre par ses vertus militaires, qu'il est recommandable par sa justice. Nous avons même été informé que

vous ne vous êtes pas contenté de cette protection générale pour nos sujets, mais qu'en particulier vous en avez donné des marques effectives aux sieurs Deydier et de Bourges. Nous eussions souhaité qu'ils eussent pu reconnaître toutes les grâces qu'ils ont reçues de vous par des présents dignes de vous être offerts ; mais la guerre que nous avons eue pendant quelques années, dans laquelle toute l'Europe s'était liguée contre nous, ayant empêché nos vaisseaux d'aller dans les Indes, à présent que nous avons bien voulu donner la paix, après avoir remporté tant de victoires et augmenté nos Etats par la conquête de plusieurs places importantes, nous avons aussitôt donné nos ordres à la Compagnie royale de s'établir dans votre royaume le plus tôt qu'elle pourra, et aux sieurs Deydier et de Bourges de demeurer auprès de vous, afin d'entretenir une bonne correspondance entre nos sujets et les vôtres, et nous avertir aussi des occasions qui se pourraient présenter, où nous puissions vous donner des marques de notre estime et du désir que nous avons de concourir à votre satisfaction et à vos avantages. Pour commencer à vous en donner des marques, nous avons commandé qu'on vous portât quelques présents que nous avons cru qui vous seraient agréables. Mais la chose du monde, que nous souhaiterions le plus, ce serait d'obtenir pour vos sujets, qui ont déjà embrassé la loi du seul vrai Dieu du ciel et de la terre, la liberté de la professer, cette loi étant la plus haute, la plus noble et la plus sainte, et surtout la plus propre pour faire régner les rois sur les peuples. Nous sommes même très persuadés que si vous connaissiez les vérités et les maximes qu'elle enseigne, vous donneriez à vos sujets le glorieux exemple de l'embrasser. Nous vous souhaitons ce bien incomparable avec un long et heureux règne, et prions Dieu qu'il veuille augmenter votre grandeur avec fin heureuse.

“ Votre très cher et bon ami.

“ Louis. ”

Trois jours après la réception de cette lettre, le Chua du Tonkin, Trinh-thac, qui gouvernait sous le nom du roi Le-hi-tong mourut. Son fils, Trinh-can, qui lui succéda, n'osa marquer les débuts de son administration par une appro-

bation publique de catholicisme jusqu'alors officiellement interdit. Il se contenta de donner de bonnes paroles aux missionnaires, dans sa réponse au roi de France, de protester de ses dispositions en faveur des négociants français, ajoutant que, chargé des affaires de l'Etat depuis peu de temps, il lui était impossible encore de trancher d'une façon péremptoire la question religieuse.

Il remit aux missionnaires, pour Louis XIV, de superbes soirées brochées d'or, ornées d'arabesques entourant le dragon impérial.

*
* * *

Le grand profit que l'on retira de cette ambassade fut, pour les chrétiens, une paix relative et la cessation temporaire des vexations causées par l'avarice ou par la haine des mandarins.

Dans la ville royale et dans les provinces, les fidèles purent tenir de fréquentes et solennelles assemblées qui relevèrent l'éclat et la ferveur de la vie chrétienne. Mgr Deydier et Mgr de Bourges, nommés vicaires apostoliques et sacrés évêques, se partagèrent le Tonkin : le premier se chargea de la partie orientale, et le second de la partie occidentale ; telle fut l'origine de la division du Tonkin en plusieurs vicariats.

VI

Progrès de la foi. — Nouvelles persécutions.

Mgr Deydier mourut en 1693 et fut remplacé par le P. Lezzoli, religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Les deux Sociétés apostoliques qui, aujourd'hui encore, évangélisent

le Tonkin, marchaient donc déjà de concert à la conquête des âmes, et, sous la direction des vicaires apostoliques, les religieux de la Compagnie de Jésus, parmi lesquels on remarque à cette époque les PP. Le Royer et Parregault, se livraient avec ardeur à la prédication de la foi.

* * *

En 1696, la persécution ayant recommencé, deux Jésuites, les PP. Vidal et Sequeyra, tombèrent entre les mains des persécuteurs et reçurent l'ordre de quitter le Tonkin. Le P. Sequeyra fut jeté dans un bateau où il mourut de misère. Les deux confesseurs remplacés par les PP. Marc Silveiro, François Rodriguez et Louis Noël de Bourges, car la persécution n'arrêta jamais les apôtres sur le seuil d'une terre que tous auraient voulu arroser de leur sang.

* * *

(A suivre).